

# Insertion socioprofessionnelle des aides familiales résidentes

Par Marie-Hélène Castonguay

Avec la collaboration de Irvine Henry et Chakib Benzakour

Février 2009

Immigration  
et Communautés  
culturelles

Québec 

Recherche et analyse : Marie-Hélène Castonguay avec la collaboration de Irvine Henry et Chakib Benzakour  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP)  
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)

Collaboration :  
Michel Charron, MICC  
Gérard Pinsonneault, MICC  
Pierre-Olivier Ménard, MICC

Mariangela Di Domenico  
Conseil du statut de la femme (CSF)

Les entrevues ont été réalisées par la firme Écho Sondage

Dans le présent document, compte tenu de la composition presque entièrement féminine de la clientèle de ce programme (99 %), l'emploi du féminin sera généralisé.

## Table des matières

---

Contexte .....	4
Faits saillants.....	4
Introduction.....	7
Le Programme des aides familiaux résidents (PAFR) .....	7
L'enquête sur les aides familiales résidentes (AFR).....	8
L'importance de l'enquête .....	8
Les principales caractéristiques des répondantes .....	9
Le cheminement des répondantes avant l'entrevue .....	12
Situation des répondantes au moment de l'entrevue.....	17
Évolution du parcours en emploi .....	24
Conclusion.....	33
ANNEXE I.....	35
Méthodologie .....	36
La démarche.....	36
La protection des renseignements personnels.....	37
Les caractéristiques de la population cible et des répondantes .....	37
L'analyse de la représentativité.....	39
ANNEXE II.....	40

## Contexte

---

Dans le cadre de sa mission d'intégration des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants au sein de la société québécoise, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a souhaité approfondir ses connaissances sur le processus d'intégration socioéconomique des aides familiales résidentes, une fois la résidence permanente obtenue. Une enquête rétrospective a été réalisée en collaboration avec le Conseil du statut de la femme (CSF). Ce document présente un portrait, réalisé par le MICC, des personnes ayant répondu à l'enquête au moment de l'entrevue, soit au début de l'année 2007.

Précisons que le Programme des aides familiaux résidents (PAFR), mis en application en 1992 par le gouvernement fédéral, vise à pourvoir, sur une base temporaire, des postes d'aides familiales résidentes chez l'employeur; des postes souvent laissés vacants par la main-d'œuvre locale. Les participantes au programme ont la possibilité, après avoir travaillé deux ans comme aides familiales pendant les trois premières années de leur séjour, de demander sur place la résidence permanente. Les répondantes de l'enquête ont obtenu la résidence permanente entre janvier 2000 et décembre 2004.

## Faits saillants

---

- Selon les données d'admission du MICC, 962 personnes se sont vu accorder la résidence permanente comme requérantes principales dans le cadre du PAFR entre 2000 et 2004, et 99,0 % sont des femmes.
- Nous avons interrogé 312<sup>1</sup> personnes de cette cohorte dans le cadre de l'enquête. Au moment de leur admission, les trois quarts des répondantes étaient âgées de 25 à 39 ans et la majorité d'entre elles étaient nées aux Philippines. Finalement, la quasi-totalité des répondantes connaissaient l'anglais au moment de leur admission, mais très peu le français.
- La dernière profession exercée par la moitié des répondantes avant leur arrivée au Québec était celle de personnel de soutien familial et de garderie. La grande majorité avait complété des études postsecondaires (générales ou professionnelles) et la moitié avait obtenu un diplôme de niveau universitaire; près du tiers des formations étaient dans le domaine de la santé.
- Au moment de l'entrevue, 220 répondantes occupaient un emploi, dont 94 comme aides familiales; 126 répondantes avaient un emploi autre que celui d'aide familiale.
- Parmi les 94 personnes travaillant en tant qu'aides familiales, 12 résidaient encore chez l'employeur au début de l'année 2007.
- Depuis leur arrivée au Québec, plus de la moitié des répondantes ont occupé deux ou trois emplois différents, alors que 39 répondantes n'ont eu qu'un seul emploi, celui d'aide familiale.

---

<sup>1</sup> Il est à noter que l'addition des données ne totalise pas toujours 100 % à cause des non réponses.

- Par ailleurs, 190 répondantes (60,9 %) ont eu au moins un emploi dans une profession autre que celle d'aide familiale depuis leur arrivée au Québec. Un peu moins de la moitié d'entre elles (46,3 %) ont déclaré avoir obtenu leur premier emploi dans une profession autre que celle d'aide familiale au cours des quatre premières années de résidence et 80,0 % à l'intérieur de six années au Québec.
- On note une certaine amélioration dans les caractéristiques des emplois des femmes depuis leur arrivée au Québec jusqu'au moment de l'entrevue :
  - Conformément aux exigences du programme, à leur arrivée au Québec, elles travaillent toutes comme aides familiales résidentes et leur principale tâche est de s'occuper des enfants de l'employeur. Elles gagnent un revenu hebdomadaire moyen de 259,33 \$, près de la moitié travaillent plus de 40 heures par semaine, elles résident toutes chez l'employeur. La langue le plus souvent utilisée au travail est l'anglais.
  - Au moment de l'entrevue, celles qui travaillent toujours comme aides familiales résidentes continuent de s'occuper principalement des enfants de l'employeur, et l'anglais demeure la principale langue de travail. Toutefois, elles sont proportionnellement moins nombreuses à travailler plus de 40 heures par semaine, leur revenu hebdomadaire moyen est plus élevé (309,50 \$) et seulement une faible proportion réside toujours chez l'employeur.
  - En ce qui concerne les femmes qui ne travaillent plus comme aides familiales résidentes, la plupart occupent un emploi de la catégorie du personnel de soutien des services de santé. De plus, elles travaillent généralement moins d'heures et gagnent un revenu hebdomadaire moyen plus élevé (422,74 \$). Aussi, l'anglais reste la principale langue de travail.
- Ainsi, plus la période de temps depuis l'obtention de la résidence permanente est longue, plus les répondantes ont tendance à exercer une profession autre que celle d'aide familiale.
- Au moment de l'entrevue, 89 répondantes étaient sans emploi. Parmi celles-ci, 65 ont déclaré ne pas être disponibles pour travailler et ont mentionné des raisons d'ordre familial, principalement celle de s'occuper de leurs enfants. Leur principale source de revenu pendant cette période où elles sont sans emploi est le revenu du conjoint. L'assurance emploi et l'épargne personnelle représentent également des sources de revenu importantes.
- Au moment de l'entrevue, 38 répondantes ont déclaré suivre une formation. La plupart d'entre elles suivaient une formation spécialisée (65,8 %), tandis que la plupart des autres suivaient un cours de français (31,6 %).
- Depuis leur arrivée au Québec, la majorité des répondantes ont déclaré avoir suivi une formation, principalement pour apprendre le français (71,7 %).
- Les répondantes ont un profil relativement uniforme en ce qui a trait au logement : la majorité d'entre elles sont locataires (89,1 %) et habitent avec au moins une autre personne (78,2 %), principalement leur conjoint. De manière générale, les répondantes se sont dites satisfaites du logement qu'elles occupent.

- La grande majorité des répondantes ont comme langue maternelle une langue parlée aux Philippines (92,6 %). Elles ont également déclaré connaître majoritairement l'anglais, alors que peu d'entre elles maîtrisent le français.
- Au moment de faire leur demande de résidence permanente, les aides familiales résidentes ont la possibilité d'inclure leur conjoint ou leurs enfants à charge dans la demande, ce que plus du quart des répondantes ont déclaré avoir fait; alors que plus du tiers ont, à la suite de l'obtention de la résidence permanente, parrainé au moins un membre de leur famille.
- En ce qui a trait à la situation maritale des répondantes, plus de la moitié d'entre elles ont déclaré être mariées lors de l'entrevue. Dans la plupart des cas, leur conjoint est également né aux Philippines.
- Près de la moitié des répondantes agissent comme principal soutien du ménage, alors qu'une fois sur quatre c'est le cas du conjoint. Le revenu du ménage se situe à moins de 25 000 \$ annuellement pour la moitié des répondantes. Par ailleurs, 9 répondantes sur 10 ont confirmé avoir expédié de l'argent à leur famille à l'étranger à au moins une reprise depuis leur arrivée au Québec.
- La majorité des répondantes (75,0 %) fréquentent de manière régulière un lieu de culte et, dans une proportion moindre, sont membres d'une association (33,7 %) ou sont actives dans leur communauté (31,4 %).
- Le niveau de satisfaction des répondantes est élevé. Plus de 90 % d'entre elles ont mentionné que leur situation en général s'était améliorée par rapport à celle vécue avant leur arrivée au Québec et depuis qu'elles avaient obtenu la résidence permanente.

## Introduction

---

Au Québec, comme dans plusieurs autres sociétés (autres provinces canadiennes, pays d'Europe de l'Ouest et du Moyen-Orient, Hong Kong, Émirats arabes unis, etc.), la disponibilité d'aides familiales résidant chez l'employeur est pratiquement nulle au sein de la main-d'œuvre locale. Les personnes qui souhaitent néanmoins bénéficier des services d'une aide familiale résidente font appel à des travailleuses (il s'agit presque uniquement de femmes) qu'elles recrutent à l'étranger, le plus souvent en provenance des Philippines.

Ce mouvement de personnel connaît une couverture médiatique relativement importante. Généralement, on y présente un portrait peu flatteur de la situation des personnes qui travaillent comme « aides domestiques ». Ces personnes, en grande majorité des femmes, y sont présentées comme des travailleuses aux prises avec un environnement et des conditions de travail difficiles. Mais qu'en est-il réellement? Ces femmes se retrouvent-elles dans une situation précaire? Et qu'advient-il une fois qu'elles obtiennent leur résidence permanente? Quittent-elles alors le domaine du travail domestique et réalisent-elles leur potentiel d'intégration économique au sein de la société québécoise?

Il s'agit là de questions stratégiques pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles dont la mission est, entre autres, de faciliter l'intégration linguistique, sociale et économique des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants au sein de la société québécoise. De plus, une des mesures du plan d'action ministériel 2004-2007, *Des valeurs partagées, des intérêts communs* portait spécifiquement sur les aides familiales résidentes<sup>2</sup>. Afin d'améliorer le fonctionnement du programme, il est nécessaire de savoir ce qu'il advient des personnes qui y participent. La question centrale consiste donc à avoir une meilleure compréhension du parcours d'intégration socioprofessionnelle des aides familiales résidentes, une fois qu'elles ont obtenu la résidence permanente.

### Le Programme des aides familiaux résidents (PAFR)

---

Lorsqu'on examine l'évolution des programmes spécifiques des employées domestiques, on constate que le besoin pour ce type d'emploi est demeuré constant au cours des décennies. Cependant, les conditions d'admissibilité au programme ont été modifiées à maintes reprises. Plusieurs programmes particuliers ont été mis en place au fil du temps pour attirer des domestiques au Canada. Le premier programme, par une entente mise en œuvre en 1955, visait spécifiquement les travailleuses de la Jamaïque et de la Barbade. En 1973, le gouvernement canadien adoptait un système de permis de travail temporaire qui imposait un employeur spécifique aux domestiques et le retour dans le pays d'origine à l'expiration de ce permis. En 1981, des modifications ont conduit à l'entrée en vigueur du Programme pour les employés de maison étrangers. C'est aussi en 1981 que la composante sur la résidence permanente a été introduite dans le programme, permettant aux participantes de faire, en vertu de certains critères, une demande d'immigration permanente sans devoir quitter le pays.

Le programme actuellement en vigueur, le Programme des aides familiaux résidents (PAFR), a été mis en place en 1992 par le gouvernement fédéral, avec l'objectif de favoriser la venue de travailleuses afin de combler des postes d'aides familiales résidentes laissés vacants par la main-

---

<sup>2</sup> La mesure 2.5 visait à améliorer le fonctionnement du Programme des aides familiaux résidents et à mieux protéger les femmes qui y participent

d'œuvre locale. Les emplois à pourvoir visaient exclusivement à répondre à des besoins se rapportant à la garde des enfants et aux soins à des personnes âgées ou handicapées.

Les personnes désireuses d'être admises dans le PAFR doivent notamment répondre aux exigences applicables à la délivrance d'un certificat d'acceptation du Québec, plus précisément :

- avoir complété 11 années de scolarité;
- avoir acquis, au cours des cinq années précédant la demande, une expérience professionnelle d'au moins six mois dans ce type d'emploi ou avoir suivi une formation professionnelle d'au moins six mois pour ce type d'emploi;
- avoir une bonne compréhension du français ou de l'anglais;
- avoir signé un contrat de travail exclusif avec un employeur au Québec.

Une fois admises dans le PAFR et après avoir cumulé 24 mois de travail comme aide familiale résidente au cours des trois premières années de leur séjour au pays, les participantes peuvent, sur place, demander la résidence permanente au Canada, demande pouvant inclure leur conjoint et leurs enfants.

### L'enquête sur les aides familiales résidentes (AFR)

---

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme (CSF), a mené une enquête auprès des personnes initialement admises au Québec comme travailleuses temporaires dans le cadre du PAFR et qui ont obtenu leur résidence permanente entre 2000 et 2004, afin de connaître leur parcours d'intégration socioéconomique au Québec. Il importe de souligner que cette enquête ne tient pas compte des AFR qui ont quitté le Canada ou qui n'ont pas fait la demande de résidence permanente.

Le principal objectif de l'enquête était d'apporter un éclairage sur le parcours de ces personnes afin de savoir si leur intégration socioéconomique peut être considérée comme réussie. Cependant, l'intégration d'une personne ne pouvant se mesurer uniquement par son emploi, une variété de sujets ont également été abordés dans cette enquête. Les principaux thèmes se rapportent à la situation d'emploi ou de non-emploi, à la connaissance du français ou de l'anglais, aux conditions financière et familiale, au logement, au niveau d'engagement social et au niveau de satisfaction quant à la situation générale au Québec. Par ailleurs, pour bien rendre compte du parcours d'intégration, l'enquête comporte des questions portant sur l'ensemble du vécu des répondantes depuis leur arrivée au Québec, sur leur situation prémigratoire peu importe leur statut d'immigration, temporaire ou permanent.

La détermination des sujets abordés ainsi que l'élaboration du questionnaire sont parties intégrantes des travaux préparatoires de l'enquête. Ces derniers comprennent également les mesures administratives usuelles, dont le processus d'appel d'offres et d'attribution du contrat de même que la détermination des mesures prises afin de protéger la confidentialité des renseignements personnels. Ces travaux préparatoires ont été effectués pendant l'année 2006. L'enquête elle-même a été réalisée par une firme de sondage externe Écho Sondage au début de 2007. Les données ainsi recueillies ont été analysées par le Ministère et le présent document constitue le rapport de cette analyse. Les détails sur la méthodologie utilisée et les procédures suivies se trouvent à l'annexe I.

### L'importance de l'enquête

---

Une enquête spécifique portant sur le parcours d'intégration socioéconomique des aides familiales résidentes est importante en ce qui a trait à l'aspect stratégique qu'elle revêt pour le Ministère quant à l'intégration de cette clientèle particulière. En effet, actuellement il n'existe pas au Québec d'enquête sur les aides familiales résidentes ayant le statut de résidentes



permanentes. Les études réalisées à ce jour qui traitent des aides familiales résidentes le sont généralement à partir de groupes de discussion ou encore, elles se sont intéressées à la situation des femmes pendant leur participation au programme, alors qu'elles ont un statut temporaire. La présente étude permet donc de mieux comprendre le processus d'intégration socioéconomique des aides familiales résidentes une fois leur résidence permanente obtenue.

Ce document présente une analyse, réalisée par le MICC, des données recueillies au cours des entrevues. Il est ainsi intéressant de connaître qui est visé par l'enquête. La première section du document s'attarde à la population cible et à ses principales caractéristiques. Afin de refléter et de mieux comprendre le processus d'intégration des répondantes, nous présentons dans un deuxième temps leur situation avant leur arrivée au Québec, les caractéristiques du premier emploi au Québec, ainsi que les périodes au cours desquelles elles ont occupé un emploi au Québec.

La situation des répondantes au moment de l'entrevue, qui constitue le cœur du document, est présentée dans la troisième section. On y fait état de la situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue, des caractéristiques des emplois occupés de même qu'une comparaison de ces emplois avec le premier emploi au Québec. Le portrait des répondantes sans emploi au moment de l'entrevue est par la suite présenté, suivi des données relatives aux caractéristiques et à la situation des répondantes sous divers autres aspects, tels la formation, le logement, la connaissance des langues, les situations familiale et financière et la vie sociale. La dernière section du document est consacrée à l'évaluation du niveau de satisfaction des répondantes. On trouvera enfin, en annexe, la méthodologie et les tableaux statistiques.

### Les principales caractéristiques<sup>3</sup> des répondantes

Selon les données d'admission du Ministère, il y a eu 962 personnes admises à titre de résidentes permanentes, comme requérantes principales, dans le cadre du PAFR de 2000 à 2004.

Parmi les 962 personnes de la population ciblée, 312 ont répondu à l'enquête. Les caractéristiques de ces personnes proviennent des données administratives du Ministère, soit de l'information disponible sur le visa délivré par le gouvernement fédéral. Comme on peut le constater dans le tableau a) ci-après, les principales caractéristiques des répondantes de l'enquête sont les suivantes : la quasi-totalité sont des femmes (99,7 %), plus du quart des répondantes (26,3 %) ont obtenu leur résidence permanente en 2004. Par ailleurs, 15,7 % ont été admises en 2001, 16,7 % en 2002 et près d'une sur cinq respectivement en 2000 (19,9 %) et en 2003 (21,5 %).

- Au moment de leur admission, les trois quarts (74,7 %) des répondantes étaient âgées de 25 à 39 ans. La tranche d'âge la plus importante est celle des 30-34 ans.
- La quasi-totalité (92,6 %) des répondantes sont nées aux Philippines. On trouve parmi les autres pays de naissance le Maroc, le Pérou, le Mexique et la Hongrie.
- La grande majorité des répondantes, soit plus de 9 répondantes sur 10, ont comme langue maternelle une langue parlée aux Philippines.
- Le tagalog (74,4 %) est la langue mentionnée le plus fréquemment comme langue maternelle, suivi de l'ilocano (12,2 %) et d'autres langues philippines (6,1 %). L'arabe (2,2 %) et l'espagnol (1,9 %) suivent comme autres langues maternelles les plus fréquentes.

---

<sup>3</sup> Précisons que les données inférieures à 5 ont été regroupées ou remplacées par un tiret (-) afin de préserver la confidentialité des réponses et l'anonymat des répondantes.

- En ce qui a trait à la connaissance du français et de l'anglais des répondantes au moment de l'admission, on constate que seulement 14,5 % d'entre elles connaissaient le français, alors que la majeure partie d'entre elles connaissaient seulement l'anglais (85,6 %) et que 10,3 % connaissaient les deux langues.

Tableau a)  
Caractéristiques des répondantes

	nombre	%
<b>Groupe d'âge</b>		
24 et moins	6	1,9
25-29	69	22,1
30-34	98	31,4
35-39	66	21,2
40-44	40	12,8
45-49	23	7,4
50 et plus	10	3,2
Total	312	100,0
<b>Année d'admission</b>		
2000	62	19,9
2001	49	15,7
2002	52	16,7
2003	67	21,5
2004	82	26,3
Total	312	100,0
<b>Pays de naissance</b>		
Maroc	6	1,9
Philippines	289	92,6
Autres	17	5,4
Total	312	100,0
<b>Connaissance du français et de l'anglais</b>		
Français seulement	13	4,2
Français et anglais	32	10,3
Anglais seulement	267	85,6
Total	312	100,0

## Le délai d'obtention de la résidence permanente

La majorité (56,7 %) des répondantes ont obtenu leur résidence permanente pendant leur quatrième année au Québec, soit entre 37 et 48 mois, tel que l'indique le tableau b). Par ailleurs, 10 % des répondantes ont obtenu leur résidence permanente après 60 mois. Le délai le plus court pour l'obtention de la résidence permanente est de 29 mois, alors que le délai le plus long est de 115 mois; la moyenne se situant à 45 mois, soit à peine plus que la médiane, à 42 mois.

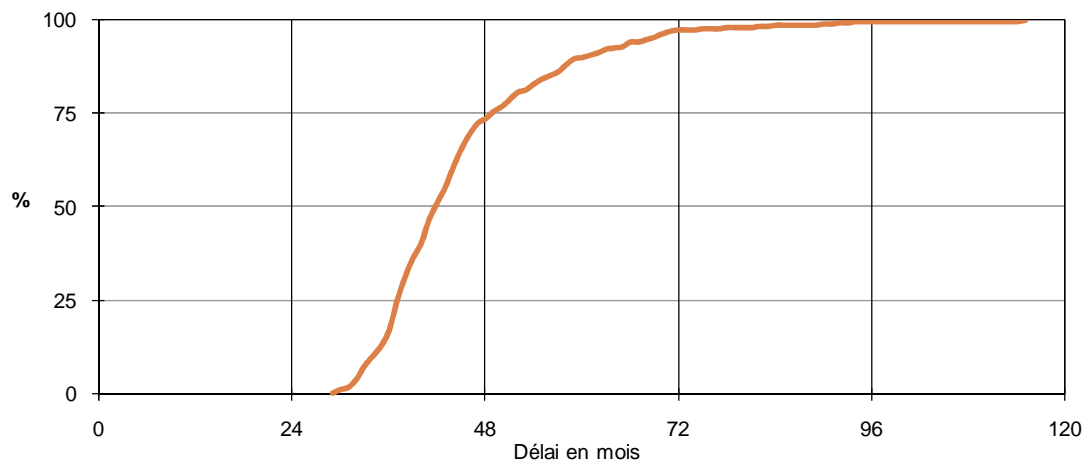
Tableau b)

*Délais d'obtention de la résidence permanente depuis l'arrivée au Québec*

	nombre	%
Moins de 36 mois	53	17,0
37 - 42 mois	107	34,3
43 - 48 mois	70	22,4
49 - 54 mois	29	9,3
55 - 60 mois	22	7,1
61 - 66 mois	13	4,2
67 - 72 mois	10	3,2
72 mois et plus	8	2,6
Total	312	100,0

Graphique 1

*Délais d'obtention de la résidence permanente depuis l'arrivée au Québec*



Le parcours d'intégration des aides familiales admises en vertu du PAFR est différent de celui de la plupart des personnes immigrantes admises dans la catégorie économique, puisque les aides familiales ont nécessairement eu un statut temporaire avant d'obtenir leur résidence permanente. Leur processus d'intégration au pays a donc débuté avant leur admission. C'est pourquoi certaines questions posées se réfèrent à leur situation dès l'arrivée au Québec (voir l'annexe II pour le questionnaire). Par conséquent, les données relatives à la situation prémigratoire, au premier emploi au Québec ainsi qu'aux différentes périodes d'emploi sont regroupées dans une même section pour analyse. Ces dernières données présentent le processus d'intégration relativement aux emplois des répondantes depuis leur arrivée au Québec.

### Situation prémigratoire

Les données concernant la situation prémigratoire se trouvent dans les tableaux 1 à 4 de l'annexe II.

On note dans la section du questionnaire sur la situation prémigratoire, des questions portant sur l'occupation et la formation des répondantes avant leur arrivée au Québec, soit plusieurs années avant qu'elles n'obtiennent leur résidence permanente. Le dernier emploi occupé avant l'arrivée au Québec, le degré de scolarité le plus élevé atteint ainsi que le domaine de formation sont donc présentés dans cette section.

Les répondantes de l'enquête avaient exercé une variété de professions avant leur arrivée au Québec. Le tableau c) ci-dessous présente les professions regroupées selon la Classification nationale des professions (CNP)<sup>4</sup>. Comme on peut le constater, la majorité des répondantes ont exercé une profession de niveau de compétence C, dont la plupart sont dans la catégorie du personnel de soutien familial et de garderie.

En ce qui concerne les autres professions exercées, le tableau c) indique que sept répondantes (2,2 %) avaient occupé un poste dans le domaine de la gestion et que plus du quart (26,3 %) avaient eu comme dernier emploi une profession exigeant un diplôme d'études postsecondaires, ce qui correspond au niveau de compétence A ou B. Par ailleurs, près d'une personne sur 10 (9,3 %) était sans emploi ou aux études avant son arrivée.

Tableau c)

*Dernière profession exercée avant l'arrivée au Québec selon le niveau de compétence de la CNP*

<b>Niveau A - professionnel</b>	25	8,0%
<b>Niveau B - technique</b>	57	18,3%
<b>Niveau C - métier</b>	189	60,6%
<b>Gestion</b>	7	2,2%
<b>Sans emploi</b>	18	5,8%
<b>Étudiant</b>	11	3,5%
<b>Autres</b>	-	1,3%
<b>Non réponse</b>	-	0,3%
<b>Total</b>	312	100,0%

---

<sup>4</sup> La Classification nationale des professions (CNP) est la référence nationalement reconnue des professions au Canada. Elle répartit plus de 30 000 appellations d'emplois en 520 profils de groupes professionnels (...) La CNP constitue un cadre normalisé pour organiser le monde du travail de manière cohérente. Elle est utilisée pour recueillir et organiser les statistiques sur les professions et pour fournir de l'information sur le marché du travail. (Ressources humaines et Développement social Canada, 2008, <http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC-CNP/>).

En ce qui a trait au niveau de scolarité le plus élevé atteint avant l'arrivée au Québec, on peut constater que les aides familiales sont fortement scolarisées. En effet, la grande majorité (90,4 %) des répondantes (tableau 2 de l'annexe II) avaient suivi une formation de niveau postsecondaire et la moitié avaient obtenu un diplôme universitaire, principalement un baccalauréat (45,2 %). Les aides familiales résidentes possèdent en effet un niveau de scolarité plus élevé que l'ensemble des femmes du Québec considérant que 39,4 % de ces dernières ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires.

Près du tiers (31,1 %) des répondantes (tableau 3 de l'annexe II) avaient suivi une formation dans le domaine de la santé, 27,9 % une formation en gestion, administration, finance, marketing et vente, et 16,7 %, une formation en sciences sociales et en éducation. Finalement, près de la moitié (45,8 %) des répondantes (tableau 4 de l'annexe II) ont déclaré avoir suivi une formation professionnelle spécifique pour être aides familiales avant leur arrivée au Québec.

### Premier emploi à l'arrivée au Québec

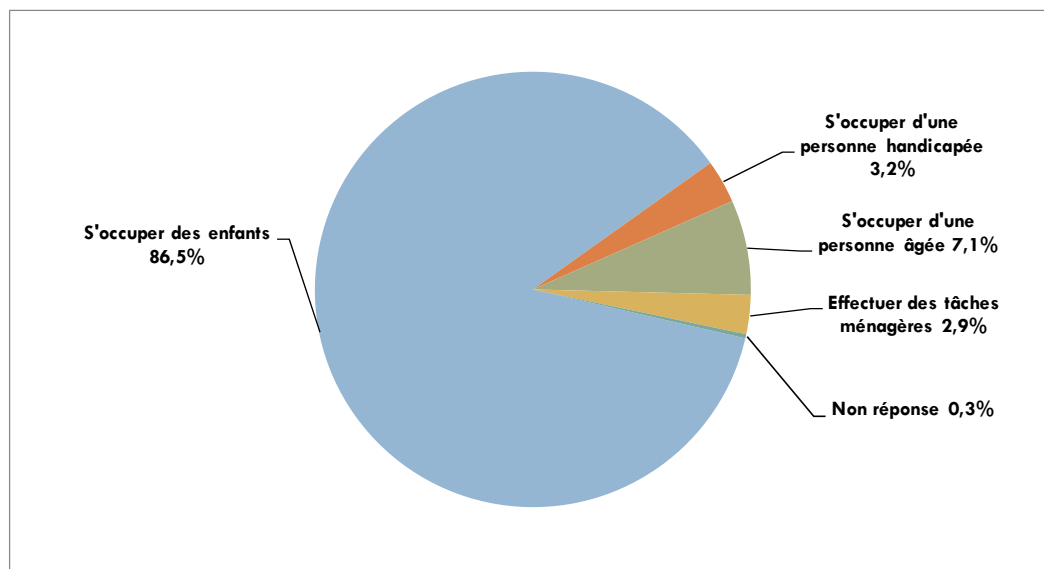
Les données sur le premier emploi à l'arrivée au Québec se trouvent dans le tableau 5 de l'annexe II.

Avant d'étudier la situation des répondantes au moment de l'entrevue, soit au début de 2007, il est intéressant de connaître les caractéristiques de leur premier emploi au Québec. Mise en parallèle avec les caractéristiques touchant leur emploi au moment de l'entrevue, l'information sur le premier emploi nous fournira une idée du changement ayant eu cours entre ces deux emplois.

À leur arrivée, toutes les répondantes avaient un emploi d'AFR<sup>5</sup>. Ainsi, la majorité (86,5 %) avaient comme principale tâche de s'occuper des enfants de l'employeur. Une plus faible proportion de femmes s'occupaient principalement d'une personne âgée (7,1 %) ou d'une personne handicapée (3,2 %).

### Graphique 2

Principale tâche du premier emploi



<sup>5</sup> Conformément aux exigences du programme.

Selon les résultats de l'enquête, les répondantes effectuaient de longues semaines de travail au cours de leur premier emploi. En effet, si près de la moitié (43,6 %) des répondantes ont déclaré qu'elles travaillaient en moyenne 40 heures par semaine, plus du quart (27,9 %) travaillaient de 41 à 50 heures par semaine et 18,9 % plus de 50 heures par semaine. Notons qu'une très faible proportion de répondantes ont mentionné que leur premier emploi était à temps partiel, soit moins de 30 heures par semaine. On observe également que la semaine normale de travail s'échelonnait sur cinq jours pour 93,6 % des répondantes. La durée relativement longue de la semaine de travail peut s'expliquer par la définition de la semaine normale de travail, selon la Loi sur les normes du travail au Québec qui s'établissait à 49 heures pour une domestique, et ce, jusqu'au 30 avril 2003. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2003, la semaine normale d'une domestique a été diminuée à 40 heures, rejoignant ainsi la norme appliquée aux autres salariés.

En ce qui concerne la connaissance des langues, la majorité des répondantes utilisaient l'anglais au travail (87,8 %), alors que seulement 1,9 % utilisaient principalement le français. Par ailleurs, 4,5 % déclarent qu'elles parlaient le français et l'anglais également sur leur lieu de travail. Enfin, 5,5 % des répondantes parlaient une autre langue sur le lieu de travail.

Les emplois d'aide familiale résidante sont faiblement rémunérés : le revenu hebdomadaire moyen du premier emploi des aides familiales était de 259,33 \$. Plus du tiers (37,5 %) des aides familiales avaient un revenu hebdomadaire moyen se situant à moins de 250 \$ et deux sur cinq (39,7 %) recevaient de 250 \$ à 299 \$ et 6,7% de 300 \$ à 349 \$. Seulement 6,7 % des répondantes gagnaient 350 \$ et plus par semaine. Le salaire hebdomadaire pour l'ensemble des femmes du Québec est évalué à 597,90 \$ par semaine en 2007<sup>6</sup>.

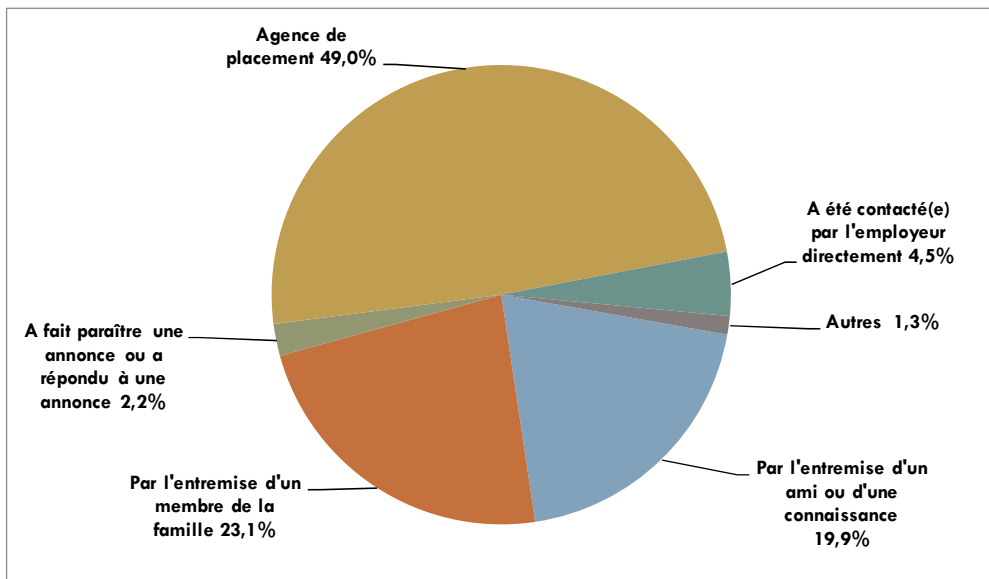
Si les agences de placement ont permis à un peu moins de la moitié (49,0 %) des répondantes d'obtenir leur premier emploi au Québec, le réseau de contacts apparaît néanmoins comme un moyen privilégié pour se trouver un emploi d'aide familiale. En effet, 23,1 % des répondantes ont déclaré avoir obtenu leur emploi grâce à un membre de la famille et 19,9 % par l'entremise d'un ami ou d'une connaissance.

---

<sup>6</sup> Commission des normes du travail, 2007.

### Graphique 3

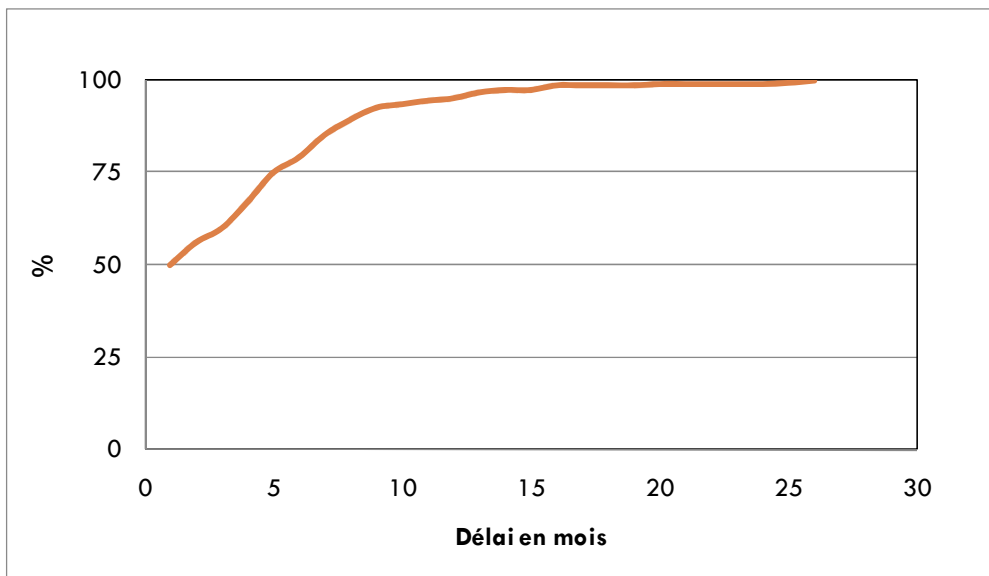
Obtention de l'emploi d'aide familiale à l'arrivée au Québec



Une fois arrivées au pays, on constate que même si plusieurs des répondantes ont rapidement commencé leur premier emploi, une proportion appréciable d'entre elles ont dû se trouver un nouvel employeur. En fait, la moitié (49,7 %) des répondantes avaient déjà un emploi à leur arrivée au Québec. Toutefois, plus du tiers (35,3 %) ont pris jusqu'à 6 mois avant de commencer à travailler et 11,5 %, de 7 à 12 mois.

### Graphique 4

Délai d'obtention du premier emploi à l'arrivée au Québec



## Périodes d'emploi au Québec

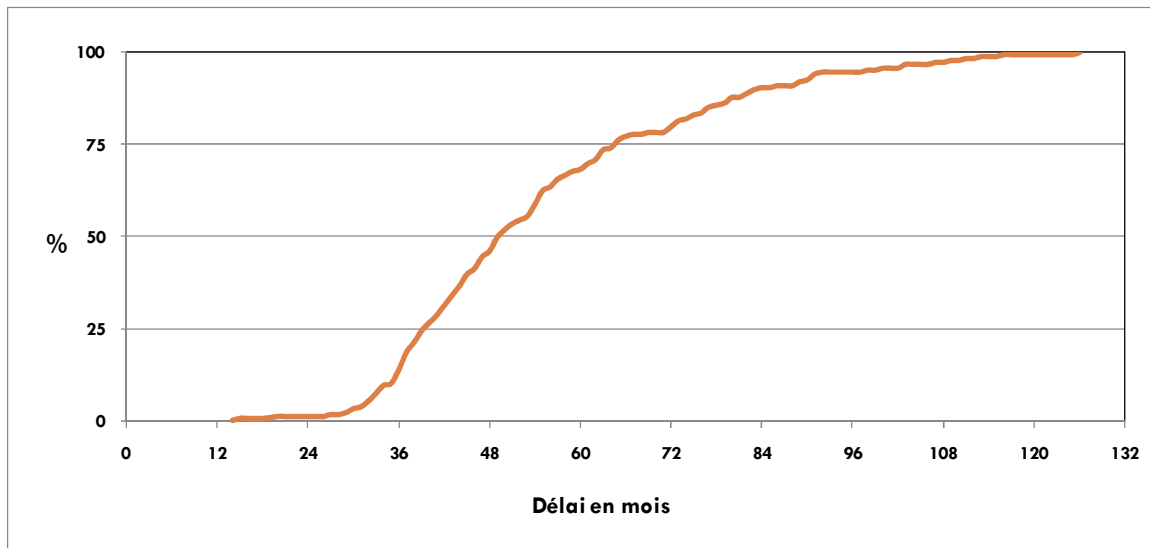
Les données concernant les périodes de d'emploi et de non-emploi se trouvent dans le tableau 6 de l'annexe II.

Le parcours d'intégration des répondantes est varié. On peut aisément s'en rendre compte lorsqu'on étudie les périodes d'emploi et de non-emploi qu'elles ont connues depuis leur arrivée au Québec. Si elles ont toutes connu au moins une période d'emploi en tant qu'aides familiales depuis leur arrivée au Québec, le nombre d'emplois, de même que le type des emplois occupés varient. Ainsi, 39 répondantes (12,5 %) n'ont eu qu'un seul emploi depuis leur arrivée au Québec, et ce, comme aides familiales. Elles ont donc travaillé pour le même employeur au cours d'une longue période ou encore, elles ont connu par la suite une période de sans emploi. La majorité (58,3 %) des répondantes (182) ont eu deux ou trois emplois différents. Le plus grand nombre d'emplois pour une répondante s'élève à 10.

Par ailleurs, 190 répondantes (60,9 %) ont eu au moins un emploi dans une profession autre que celle d'aide familiale depuis leur arrivée au Québec. Un peu moins de la moitié d'entre elles (46,3 %) ont déclaré avoir obtenu leur premier emploi dans une profession autre que celle d'aide familiale au cours des quatre premières années de résidence et 80,0 % à l'intérieur de six années au Québec.

### Graphique 5

*Délai d'obtention du premier emploi dans une profession autre que celle d'aide familiale depuis l'arrivée au Québec*



En parallèle, un quart (25,6 %) des répondantes n'ont eu qu'une seule période sans emploi depuis leur arrivée au Québec. La moitié (50,9 %) des répondantes ont, quant à elles, eu deux ou trois périodes sans emploi, alors que 9,6 % n'ont connu aucune période sans emploi depuis leur arrivée.



## Situation des répondantes au moment de l'entrevue

---

Cette section porte en premier lieu sur la situation sur le marché du travail des répondantes au moment de l'entrevue. En deuxième lieu, les caractéristiques des emplois des répondantes sont présentées. Puis, une brève comparaison est effectuée entre les caractéristiques de ces emplois et celles du premier emploi des répondantes à leur arrivée au Québec. La situation de non-emploi, les formations suivies au moment de l'entrevue, le logement et la connaissance des langues sont présentés ensuite. Les aspects plus généraux sont également abordés, soit les situations familiale et financière ainsi que la vie sociale. Le portrait se termine par une autoévaluation du degré de satisfaction des répondantes quant à leur situation générale au Québec. Lorsque cela est pertinent, et possible, un croisement de variables est effectué, ce qui permettra d'approfondir la connaissance de la situation des répondantes au moment de l'entrevue.

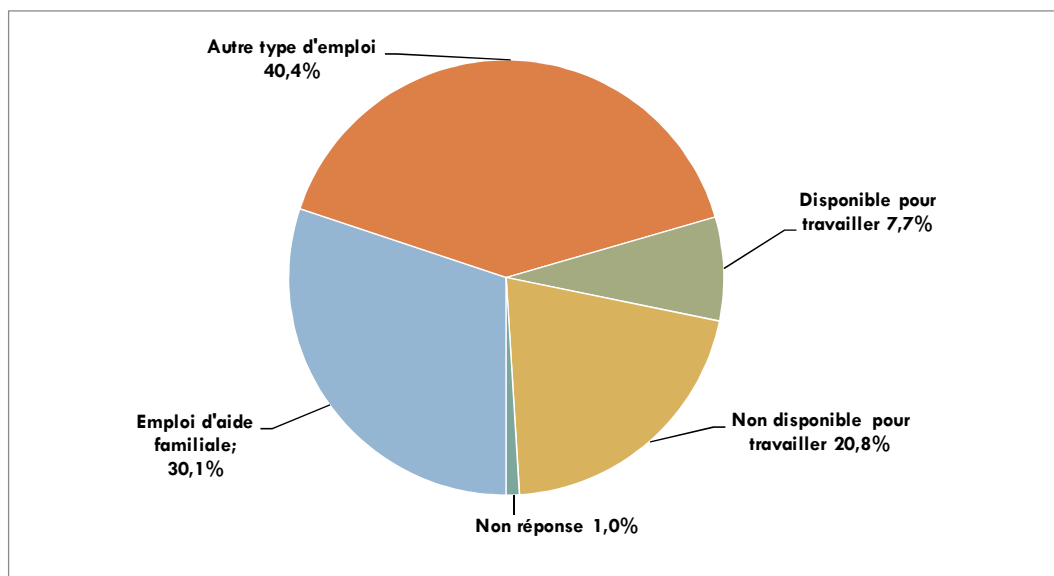
### Situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue

Les données concernant la situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue se trouvent dans les tableaux 7, 8, 9 et 10 de l'annexe II.

Au moment de l'entrevue, soit entre le 30 janvier et le 15 mars 2007, 220 répondantes étaient en emploi, dont 94 comme aides familiales et 126 dans un emploi autre que celui d'aide familiale. De plus, 9 répondantes cumulaient deux emplois au moment de l'entrevue. Du reste, 89 répondantes étaient sans emploi, parmi lesquelles 24 (27,0 %) se déclaraient disponibles pour travailler.

#### Graphique 6

*Situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue*

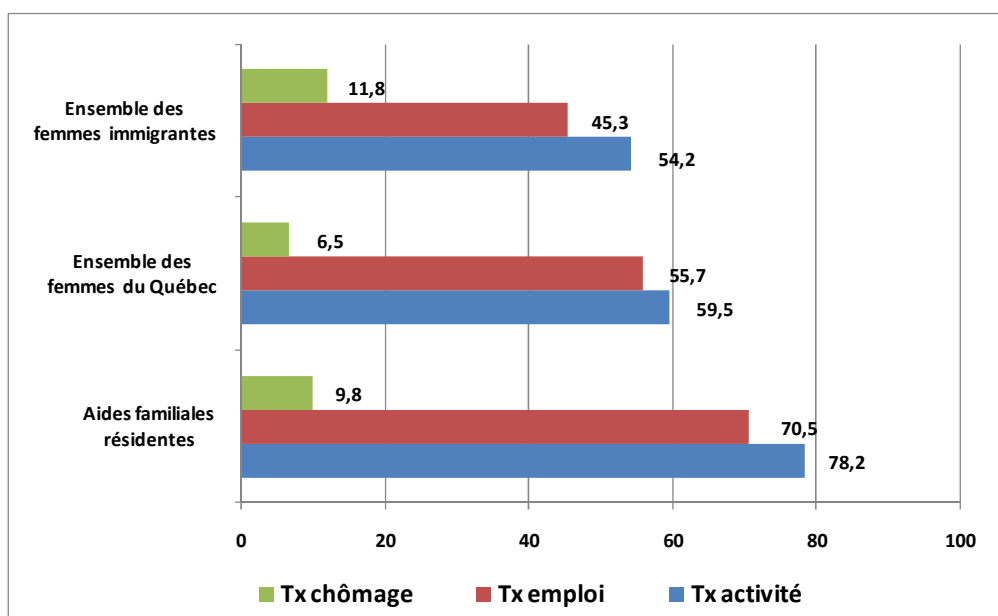


Parmi les 94 répondantes qui travaillaient en tant qu'aides familiales au moment de l'entrevue, 12 étaient logées chez l'employeur, alors que les autres répondantes étaient propriétaires ou locataires. Ainsi, parmi les 312 personnes admises en vertu des critères du PAFR entre 2000 et 2004, 12 étaient encore aides familiales résidentes chez l'employeur au moment de l'entrevue.

Grâce aux données recueillies sur la situation relative au marché du travail, il est possible de calculer des taux d'activité, d'emploi et de chômage au moment de l'entrevue. Ainsi, le taux d'activité des répondantes était de 78,2 %, le taux d'emploi, de 70,5 % et le taux de chômage, de 9,8 %. Ces taux ne peuvent servir qu'à titre d'indicateurs sommaires de la situation sur le marché du travail des répondantes.

À titre indicatif, les mêmes indicateurs pour l'ensemble des femmes du Québec en 2006 étaient de 59,5 % pour le taux d'activité, de 55,7 % pour le taux d'emploi et de 6,5 % pour le taux de chômage. Ces indicateurs se situent à 54,2 %, 45,3 % et 11,8 % respectivement chez l'ensemble des femmes immigrantes âgées de 15 ans et plus<sup>7</sup>.

*Graphique 6b*  
*Situation sur le marché du travail*



Il est également possible de croiser certaines données pertinentes, ce qui permet d'enrichir l'analyse. Les informations relatives à la situation sur le marché du travail ont donc été croisées avec celles portant sur les années d'obtention de la résidence permanente et le groupe d'âge. De plus, les résultats sur les types d'emplois (en tant qu'aides familiales ou dans une autre profession) ont été croisés avec les années d'obtention de la résidence permanente (années d'admission dans les paragraphes qui suivent), le groupe d'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint avant l'arrivée au Québec.

La proportion des personnes en emploi, de même que celle des personnes sans emploi, fluctuent selon les années de résidence permanente; la proportion des personnes en emploi étant plus importante pour celles admises en 2000 (75,8 %) et en 2003 (73,1 %) que pour celles admises en 2001 (65,3 %), en 2002 (69,2 %) et en 2004 (68,3 %). Par contre, il existe un lien entre le type d'emploi et l'année d'admission. Celles qui ont obtenu leur résidence permanente en 2000 travaillent en grande majorité dans une profession autre que celle d'aide familiale (72,3 % contre 27,7 %), alors que la proportion est inverse en 2004 (48,2 % contre 51,8 %). Ainsi, plus la période de temps depuis l'obtention de la résidence permanente est longue, plus les répondantes ont tendance à exercer une profession autre que celle d'aide familiale.

<sup>7</sup>. Ibidem 7

En ce qui concerne l'âge, les personnes âgées de moins de 35 ans travaillent dans une proportion plus importante dans une profession autre qu'aide familiale (62,7 %) que celles âgées de 50 ans et plus (50,0 %).

Pour ce qui est du plus haut niveau de scolarité atteint avant l'arrivée au Québec, on peut remarquer que, parmi les répondantes ayant atteint le niveau des études secondaires, une proportion plus importante travaillent dans une profession autre que celle d'aide familiale (78,3 % contre 21,7 %). Le même constat est observé chez celles ayant atteint le niveau des études universitaires (59,0 % contre 41,0 %). En ce qui concerne, les femmes ayant un niveau d'études correspondant au collégial, la moitié d'entre elles travaillent comme aides familiales et l'autre moitié, dans une profession autre. Ces résultats indiquent ainsi l'existence d'un lien entre le niveau de scolarité et le type d'emploi; toutefois, cette relation ne semble pas être linéaire.

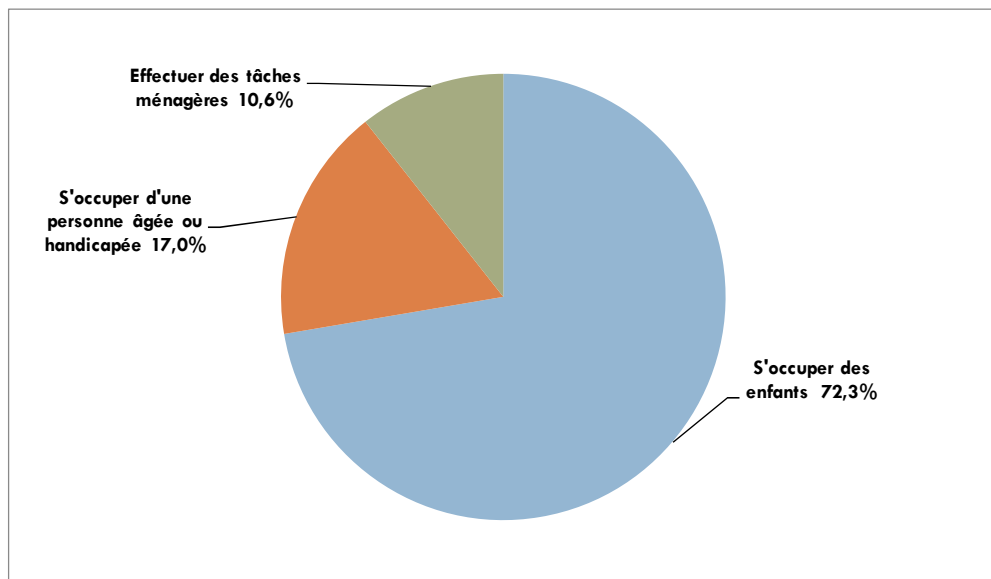
### Répondantes en emploi comme aide familiale

Les données concernant les répondantes exerçant un emploi d'aide familiale se trouvent dans le tableau 11 de l'annexe II.

Au moment de l'entrevue, 94 répondantes ont déclaré travailler comme aides familiales. Les données qui suivent portent sur les caractéristiques des emplois de ces répondantes.

Tel que l'indique le graphique 7, près des trois-quarts (72,3 %) des personnes qui travaillent en tant qu'aides familiales ont déclaré avoir comme principale tâche de s'occuper des enfants de leur employeur et, en deuxième lieu, de s'occuper d'une personne âgée ou handicapée (17,0 %) et d'effectuer des tâches ménagères (10,6 %).

Graphique 7  
Principale tâche



Plus de la moitié (52,1 %) des répondantes qui travaillent toujours comme aides familiales déclarent travailler en moyenne 40 heures par semaine. On trouve une faible proportion des répondantes qui travaillent plus de 50 heures par semaine, tandis que 17 % sont employées à

temps partiel, soit moins de 30 heures par semaine. Par ailleurs, la majorité (84,0 %) des aides familiales ont une semaine de travail répartie sur cinq jours.

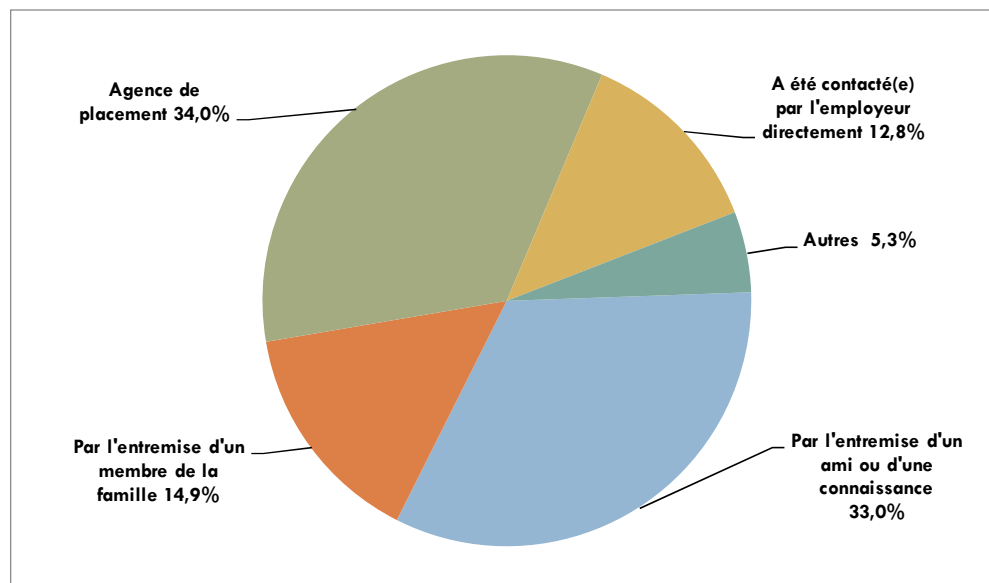
L'anglais est prépondérant comme langue de travail chez ces dernières. En effet, la majorité des répondantes utilisent l'anglais au travail (83,0 %). De plus, 11,7 % déclarent parler le français et l'anglais également sur leur lieu de travail, tandis que seulement une faible proportion d'entre elles utilisent principalement le français ou une autre langue au travail.

Les emplois d'aides familiales sont faiblement rémunérés : le revenu hebdomadaire moyen des aides familiales au moment de l'entrevue est de 309,50 \$. Celles qui travaillent à temps plein ont un revenu moyen de 328,93 \$, tandis que celles qui travaillent à temps partiel, moins de 30 heures par semaine, ont un revenu de 225,26 \$. Près du quart (23,4 %) des aides familiales ont un revenu hebdomadaire moyen se situant entre 250 \$ et 299 \$. Seulement 5,3 % des répondantes gagnent moins de 200 \$ par semaine alors qu'à l'opposé 5,3 % gagnent 450 \$ et plus.

Finalement, le réseau de contacts semble important pour se trouver un emploi comme aide familiale. En effet, près des deux tiers (60,7 %) des répondantes ont déclaré avoir obtenu leur emploi grâce à un ami ou à une connaissance, à un membre de la famille ou ont été contactées directement par l'employeur. Par ailleurs, 34,0 % des répondantes ont pu obtenir leur emploi par l'entremise d'agences de placement alors qu'une faible part ont déclaré avoir répondu à une annonce ou fait paraître une annonce.

#### Graphique 8

*Obtention de l'emploi d'aide familiale au moment de l'entrevue*



#### Emploi des répondantes dans une autre profession

Les données sur l'emploi des répondantes dans une autre profession se trouvent dans les tableaux 12 à 16 de l'annexe II.

Au moment de l'entrevue, 126 répondantes ont déclaré être en emploi et exercer une profession autre que celle d'aide familiale. Parmi ces dernières, 9 cumulaient deux emplois. Étant donné le faible nombre de répondantes cumulant deux emplois, l'analyse sera effectuée sur

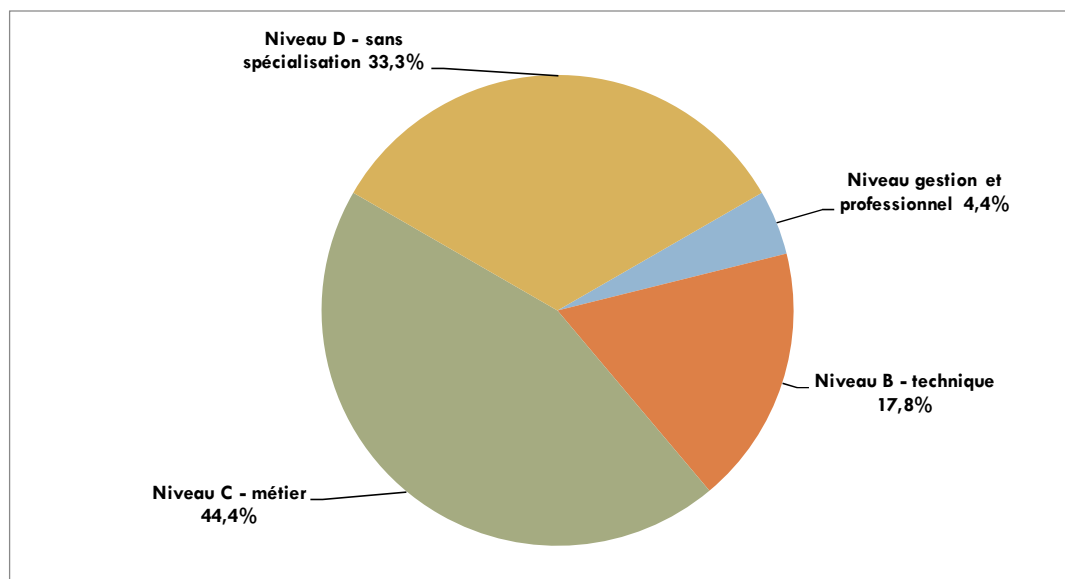
l'ensemble des caractéristiques des 135 emplois. Ainsi, les paragraphes qui suivent traitent des caractéristiques de tous les emplois occupés par les répondantes dans une profession autre que celle d'aide familiale, que les répondantes aient eu ou non deux emplois simultanément.

Près d'un emploi sur cinq (17,8 %) est classé, selon la Classification nationale des professions (CNP), dans la catégorie du personnel de soutien des services de santé, tandis que plus de deux emplois sur cinq se trouvent dans l'une de ces professions : manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique (12,6 %), préposés à l'entretien ménager et au nettoyage (11,1 %), personnel paraprofessionnel de l'enseignement (9,6 %) et personnel de soutien familial et de garderie (9,6 %).

Par ailleurs, un emploi sur cinq (22,2 %) correspond à une profession exigeant des études postsecondaires (niveau de compétence A ou B) ou de gestion (compétence 0); près de la moitié (44,4 %) correspondent à un métier spécialisé (niveau de compétence C); et le tiers (33,3 %) à une profession sans spécialisation (niveau de compétence D). Ces résultats représentent, en général, pour les répondantes une légère détérioration par rapport à la situation d'emploi qui prévalait avant leur arrivée au Québec. En effet, avant leur venue au Québec, plus du quart (26,3 %) des répondantes occupaient un emploi de niveau de compétence A ou B, soit une profession exigeant un diplôme d'études postsecondaires, alors que seulement 1,3 % exerçait une profession n'exigeant aucune formation spécifique (niveau de compétence D).

#### Graphique 9

*Professions autres que celle d'aide familiale résidante exercées au moment de l'entrevue selon le niveau de compétence de la CNP*



Au moment de l'entrevue, la quasi-totalité des répondantes ont déclaré exercer une profession reliée au secteur secondaire ou tertiaire selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)<sup>8</sup>. Ces professions sont principalement présentes dans le domaine des soins de santé et de l'assistance sociale (36,3 %), de la fabrication (20,0 %) et du commerce

<sup>8</sup> « Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des activités économiques qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États Unis. Il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités économiques des trois pays. Le SCIAN est un système global qui s'applique à toutes les activités économiques. Il a été conçu pour classer les firmes (et les autres organismes) qui sont engagées dans la production de biens et de services. »

(16,4 %). Plus spécifiquement, dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale, les professions sont principalement effectuées dans un établissement de soins infirmiers ou de soins pour personnes âgées, dans un service de garderie, dans un hôpital, dans un cabinet privé ou un centre local de services communautaires (CLSC).

Le portrait socioéconomique des femmes immigrées réalisé par le MICC indique des résultats similaires. En effet, en 2001, les Asiatiques du Sud-Est sont très présentes parmi les professionnelles en santé et parmi les monteuses dans la fabrication (respectivement 23,5 % et 27,1 %). Toutefois, si la main-d'œuvre féminine immigrée est particulièrement concentrée dans le secteur industriel de la fabrication (21,6 %), elle ne l'est pas dans le secteur de la santé (15,9 %)<sup>9</sup>.

Un peu plus de la moitié (51,9 %) des emplois des répondantes au moment de l'entrevue requièrent 40 heures de travail par semaine, tandis que plus du tiers (37,8 %) sont à temps partiel, soit de moins de 30 heures par semaine; de ceux-ci, 21,5 % sont sur une période de 20 à 29 heures par semaine. Par ailleurs, la majorité (77,0 %) des emplois s'effectuent durant une semaine de travail de cinq jours.

La majorité des emplois (60,7 %) ont un horaire dit régulier, c'est-à-dire de jour, alors que 21,5 % des emplois imposent un horaire dit atypique : rotatif, brisé, prolongé, sans horaire fixe ou sur appel. La quasi-totalité (90,4 %) des emplois sont permanents tandis que 6,7 % sont temporaires. Bien que la majorité des emplois s'effectuent selon un horaire régulier de travail (40 heures travaillées par semaine, réparties sur cinq jours et principalement de jour), peu de ces emplois, soit seulement 28,1 %, sont syndiqués,

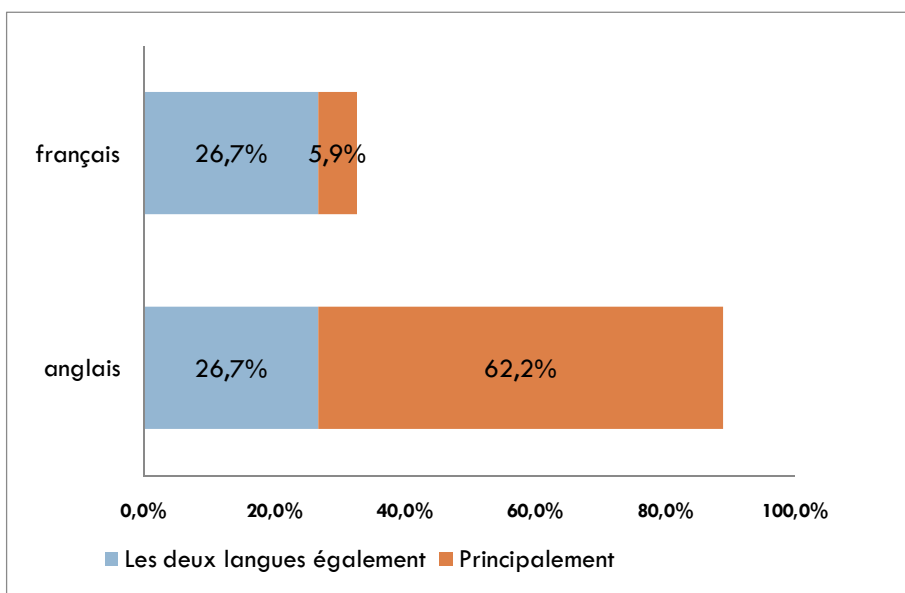
Le graphique 10 montre bien la prépondérance de l'anglais comme langue de travail pour la plupart des répondantes. En effet, trois répondantes sur cinq utilisent principalement l'anglais au travail (62,2 %) alors que seulement 5,9 % utilisent surtout le français. Notons tout de même qu'une répondante sur trois (34 %) parle également le français au travail, bien que ce ne soit pas la principale langue utilisée. Ces données sont cohérentes avec celles qui concernent la connaissance du français et de l'anglais : 34,3 % des répondantes ont mentionné comprendre le français et 97,1 %, l'anglais.

---

<sup>9</sup> Ibidem 7

## Graphique 10

Principale langue parlée au travail



Le salaire hebdomadaire moyen des emplois dans une profession autre que celle d'aide familiale est plus élevé que celui d'une aide familiale. En effet, au moment de l'entrevue, le salaire hebdomadaire déclaré par ces répondantes est de 422,74 \$, une différence à la hausse de 100 \$. Les emplois à temps plein procurent un revenu moyen de 459,51 \$, tandis que ceux de moins de 30 heures rapportent un revenu de 242,25 \$. La rémunération hebdomadaire moyenne de plus d'un emploi sur cinq (22,2 %) se situe entre 350 \$ et 399 \$. Par ailleurs, seulement 11,1 % des emplois permettent d'obtenir un salaire moyen de 600 \$ et plus, alors que 5,2 % fournissent une rémunération inférieure à 200 \$ par semaine.

Tout comme dans le cas des emplois d'aide familiale, le réseau de contacts est important pour se trouver un travail. Ainsi, la majorité des emplois occupés au moment de l'entrevue (65,9 %) ont été trouvés par l'entremise d'un ami ou d'un parent, alors que le quart des embauches proviennent d'un contact direct entre un employeur et l'employé, soit que la répondante ait contacté l'employeur directement (17,0 %) ou qu'elle ait été contactée par l'employeur (7,4 %). Par ailleurs, les emplois obtenus grâce à une annonce ou à Internet ont représenté une faible proportion, soit 4,5 %.

Finalement, une question relative au niveau de satisfaction quant à l'emploi actuel a permis de constater que la majorité (63,7 %) des emplois apportent un niveau de satisfaction élevé. En effet, ces répondantes ont mentionné que leur emploi correspondait mieux à leurs attentes, alors que seulement 13,3 % ont déclaré que l'emploi qu'elles occupaient correspondait moins à ce qu'elles voulaient. Parmi les raisons de cette insatisfaction, on note une rémunération insuffisante, un horaire inadéquat (trop ou pas assez d'heures de travail), des mauvaises conditions de travail, ainsi que le désir de travailler dans un autre domaine.

Nous venons de décrire les caractéristiques du premier emploi au Québec des répondantes en tant qu'aides familiales résidentes, et celles de l'emploi qu'elles occupaient au moment de l'entrevue, soit comme aides familiales, soit dans une profession autre. Il est intéressant de mettre en parallèle ces caractéristiques afin d'obtenir une idée de l'évolution du parcours des répondantes.

Tableau d)  
Évolution en emploi des répondantes

Comparaison des emplois			
	Premier emploi	Au moment de l'entrevue	
	Aide familiale résidente	Aide familiale	Autre emploi
Revenu hebdomadaire moyen	259,33 \$	309,50 \$	422,74 \$
Principal moyen pour obtenir l'emploi	Agence de placement	Réseau de contacts	Réseau de contacts
Principale tâche	S'occuper des enfants	S'occuper des enfants	Divers
Principale langue de travail	Anglais	Anglais	Anglais

- Lors de leur premier emploi, les répondantes s'occupaient principalement des enfants de l'employeur.
- Cela est encore le cas pour celles qui sont toujours aides familiales au moment de l'entrevue, mais dans une proportion légèrement moindre, alors qu'elles doivent davantage s'occuper d'une personne âgée et effectuer des tâches ménagères.
- De plus, l'anglais est la principale langue de travail tant pour le premier emploi que pour les emplois au moment de l'entrevue.
- Quant au français comme principale langue de travail, de manière exclusive ou en combinaison avec l'anglais ou une autre langue, il est légèrement plus important pour les emplois au moment de l'entrevue.
- Par ailleurs, les conditions de travail ont évolué de manière significative : les heures de travail sont moins longues et le travail à temps partiel est plus présent au moment de l'entrevue qu'à l'arrivée.



- De même, le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 50 \$ pour les emplois d'aide familiale, alors que le revenu d'emploi hebdomadaire des professions autres est de 150 \$ plus élevé qu'au moment de l'arrivée.
- Finalement, les agences de placement exercent un rôle prépondérant pour l'obtention du premier emploi au Québec, mais le réseau de contacts prend plus d'importance par la suite, tant pour les emplois d'aide familiale que pour les professions autres.
- Notons par ailleurs, que même si elles n'ont plus l'obligation de résider chez l'employeur, selon les résultats de l'enquête, 12 aides familiales demeurent toujours chez l'employeur après avoir obtenu leur résidence permanente.

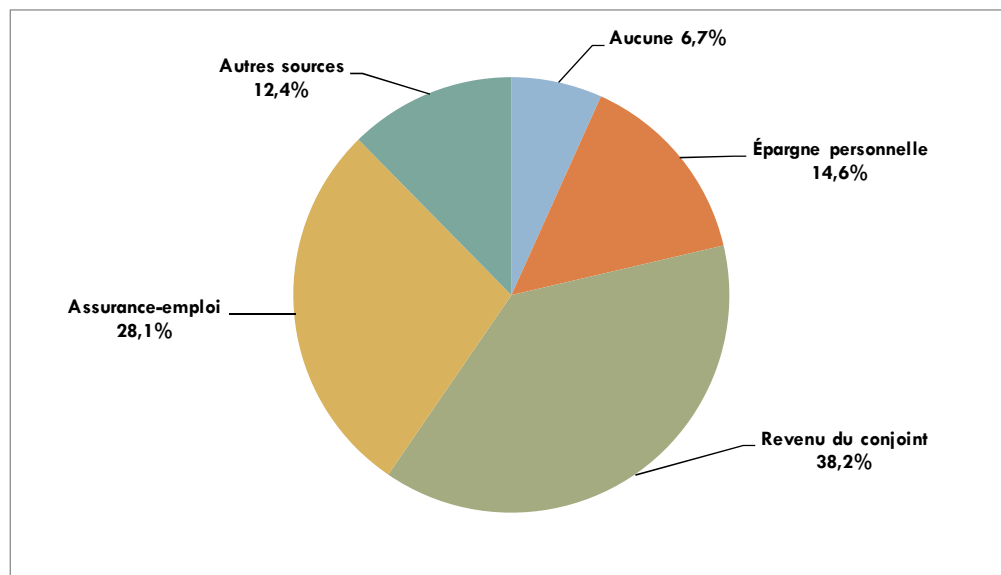
### Répondantes sans emploi au moment de l'entrevue

Les données concernant les répondantes sans emploi au moment de l'entrevue se trouvent dans les tableaux 17, 18 et 19 de l'annexe II.

Au moment de l'entrevue, 89 répondantes étaient sans emploi. Parmi celles-ci, 65 ont déclaré ne pas être disponibles pour travailler et 19 étaient à la recherche d'un emploi. Parmi celles qui n'étaient pas à la recherche d'un emploi, plus de la moitié n'étaient pas disponibles pour travailler à cause de leurs obligations familiales, soit de devoir s'occuper de leurs enfants (55,4 %) ou à cause d'une grossesse (20,0 %). Les autres raisons de non-disponibilité au travail évoquées par les répondantes sont les études (10,8 %) ou un congé de maladie (6,2 %).

Pour plus de quatre répondantes sur cinq, le revenu durant les périodes sans emploi provenait principalement du conjoint (38,2 %), de l'assurance-emploi (28,1 %) ou de l'épargne personnelle (14,6 %). Par ailleurs, 6,7 % des répondantes ont mentionné n'avoir aucune principale source de revenu au moment de l'entrevue.

**Graphique 11**  
*Principale source de revenu*



## Formation

Les données sur les formations se trouvent dans les tableaux 20 à 23 de l'annexe II.

Au moment de l'entrevue, parmi les 312 répondantes, 38 (12,2 %) ont déclaré suivre une formation. La plupart des répondantes (25) suivaient une formation spécialisée de l'enseignement secondaire (13) ou post-secondaire (12). Elles poursuivaient principalement leur formation dans le domaine des sciences de la santé (10) ou des sciences sociales (6). Par ailleurs, 12 répondantes suivaient un cours de français.

À des fins de comparaison, 277 répondantes ont déclaré avoir suivi une formation lors de leur arrivée au Québec, alors que leur statut était temporaire. Les deux-tiers (65,3 %) des répondantes avaient suivi une seule formation, alors que plus du quart (26,4 %) avaient assisté à deux formations et que 8,4 % avaient suivi plus de deux formations. Pour la majorité (259) des femmes, il s'agissait d'une formation à l'apprentissage du français, alors que 78 répondantes ont suivi une formation autre que linguistique.

Par conséquent, les répondantes ont suivi un total de 405 formations depuis leur arrivée au Québec. La majorité de ces formations correspondaient à des cours de français (71,1 %), alors que 26,7 % étaient dans des domaines spécialisés. Plus de la moitié (51,9 %) des formations spécialisées suivies depuis l'arrivée au Québec étaient de l'ordre de l'enseignement secondaire, 44,4 % du collégial et seulement 3,7 %, de l'enseignement universitaire. En ce qui a trait au domaine de formation, celui des sciences de la santé s'est révélé être le domaine le plus important (54,6 %), les sciences sociales et de l'éducation (14,8 %) et les sciences administratives (gestion, administration, finance, marketing et vente) (7,4 %) se positionnant respectivement en deuxième et troisième place.

Nous avons enfin demandé aux répondantes à quel endroit elles avaient suivi leur formation en langues. Les deux tiers (67,4 %) des formations linguistiques en français ont été suivies dans un centre d'orientation et de francisation (Cofi)<sup>10</sup> ou dans un carrefour d'intégration, tandis que 9,4 % des formations ont eu lieu dans les locaux d'une association de la communauté philippine et 8,0 % dans une école secondaire.

## Connaissance des langues

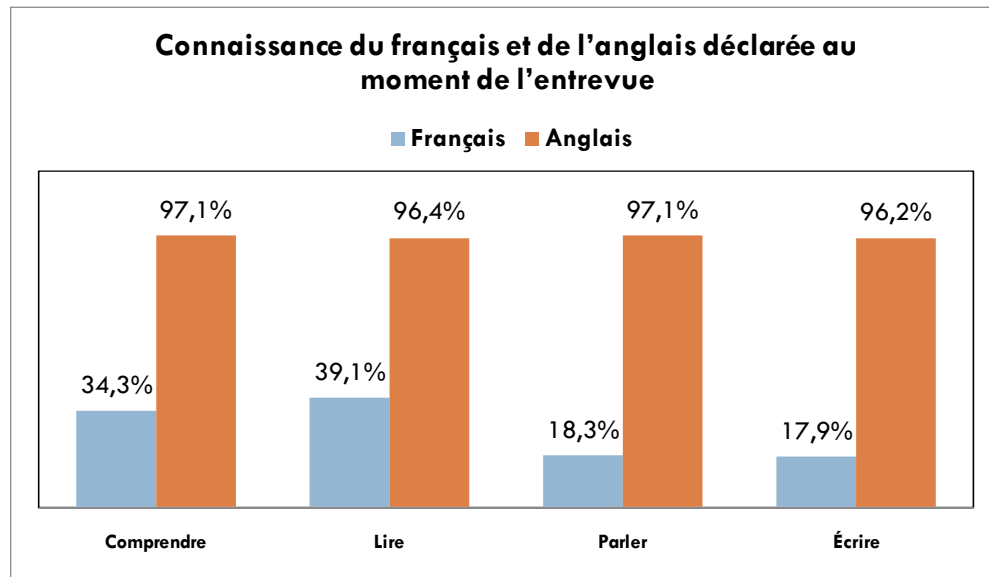
Les données concernant les langues se trouvent dans les tableaux 24 à 26 de l'annexe II.

Les répondantes ont déclaré connaître majoritairement l'anglais, alors que peu d'entre elles ont déclaré maîtriser le français. En effet, une grande majorité ont répondu qu'elles connaissent bien ou très bien l'anglais en ce qui a trait à la compréhension (97,1 %), à la lecture (96,4 %), à l'écriture (96,2 %) et à l'expression orale (97,1 %). Le profil quant à la compréhension du français est tout autre. À peine le tiers ont répondu qu'elles pouvaient comprendre (34,3 %) ou lire (39,1 %) bien ou très bien le français et moins d'une répondante sur cinq, qu'elle pouvait le parler (18,3 %) ou l'écrire (17,9 %).

---

<sup>10</sup> Rappelons que les AFR de l'enquête pouvaient déjà être sur le territoire depuis 1998 étant donné que la période d'admission permanente couverte débute en 2000. Les Cofis ont existé de 1968 à 2000.

Graphique 12  
Connaissance du français et de l'anglais



Parmi l'ensemble des répondantes, près de 9 sur 10 (89,1 %) ont déclaré avoir appris le français au Canada, alors que 92,6 % avaient appris l'anglais aux Philippines. Précisons qu'aux Philippines, la langue d'enseignement, dès le primaire, est l'anglais. On peut donc constater que les personnes qui ont immigré au Canada en vertu du PAFR et qui sont nées aux Philippines avaient déjà, avant leur arrivée au Québec, une bonne connaissance de l'anglais.

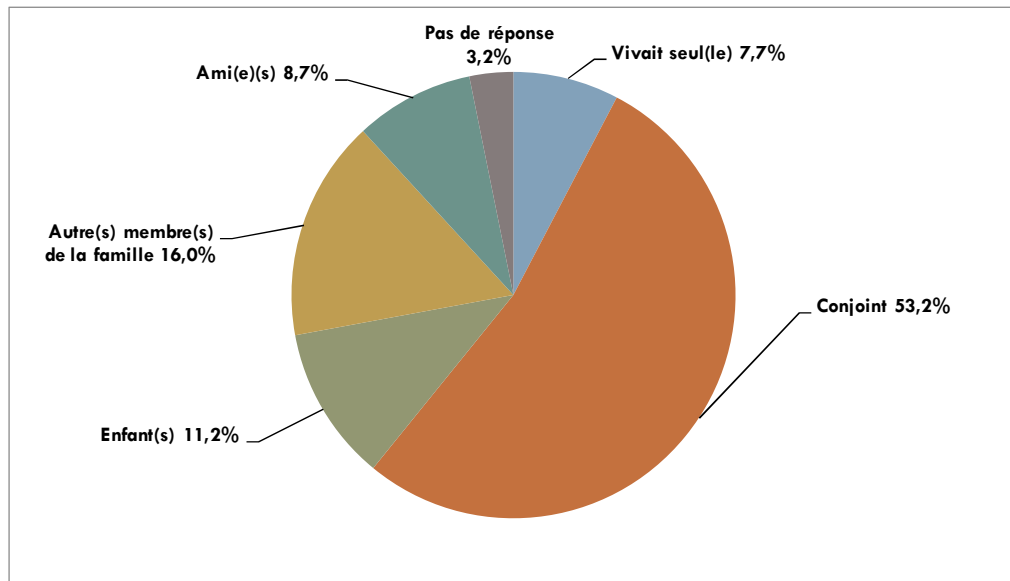
### Logement

Les données concernant le logement se trouvent dans les tableaux 27 à 30 de l'annexe II.

La grande majorité (89,1 %) des répondantes ont déclaré habiter avec une autre personne au moment de l'entrevue, alors que seulement 7,7 % vivaient seules. À titre comparatif, dans l'ensemble de la population du Québec, c'est 15,6 % des personnes qui vivent seules. Parmi les répondantes qui partageaient leur logement avec une autre personne, la majorité (59,7 %) vivaient avec leur conjoint, dont la plupart avec un ou des enfants également. Par ailleurs, plus du quart (27,7 %) résidaient avec au moins un autre membre de sa famille ou ami.

### Graphique 13

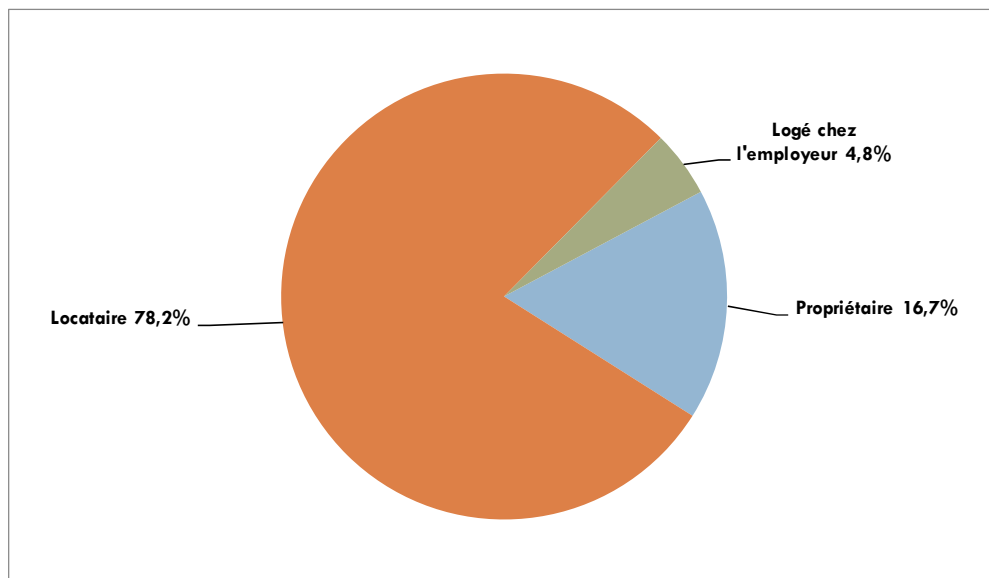
Cohabitation au moment de l'entrevue



Bien que partageant leur logement, la plupart des répondantes habitent un logement relativement petit. En ce qui a trait au nombre de pièces du logement, excluant les salles de bain, près des deux tiers occupaient un trois pièces (33,3 %) ou un quatre pièces (30,4 %), alors que moins d'une personne sur 20 occupait un logement d'une pièce (4,8 %) ou de sept pièces et plus (2,9 %). Par ailleurs, plus des trois quarts des répondantes (78,2 %) étaient locataires du logement qu'elles occupaient au moment de l'entrevue, et 16,7 % étaient propriétaires.

### Graphique 14

Situation de logement au moment de l'entrevue



Les répondantes ont ainsi un profil relativement similaire en ce qui a trait au logement : la plupart louent leur logement et habitent avec au moins une autre personne, principalement leur conjoint.

Nous avons également posé une série de questions relatives à la satisfaction des répondantes à l'égard du logement qu'elles occupent au moment de l'entrevue en ce qui a trait à la taille, au coût, à la salubrité, à la localisation et à la sécurité. De manière générale, les répondantes sont satisfaites de leur logement. Elles se sont dites, notamment, satisfaites dans une proportion de 76,9 % du coût et de 93,6 de la localisation.

### Situation familiale

Les données concernant la situation familiale se trouvent dans les tableaux 31 à 33 de l'annexe II.

La situation familiale des femmes qui ont obtenu leur résidence permanente en vertu des critères du PAFR peut s'avérer laborieuse à analyser. Le cheminement rend l'analyse plus complexe, puisqu'il faut considérer d'abord la première période du séjour, assortie d'un statut temporaire, jusqu'à ce que celui-ci devient permanent, et de plus, tenir compte de la contrainte relative à l'emploi comme aide familiale en résidence chez l'employeur pour 24 mois au cours des trois premières années.

Ainsi, bien qu'elles doivent en principe être seules à leur arrivée au Québec en tant qu'aides familiales résidentes avec un visa temporaire de travail, 11 d'entre elles ont déclaré avoir été accompagnées de leurs enfants ou d'un autre membre de leur famille. Par la suite, les AFR ont la possibilité d'inclure des membres de leur famille dans leur demande de résidence permanente alors qu'elles sont au Canada, même si ces derniers ne sont pas physiquement au pays. Elles peuvent également, une fois la résidence obtenue, parrainer ces personnes.

Lors de la demande de résidence permanente, plus du quart (28,8 %) des répondantes ont déclaré avoir inclus un ou plusieurs membres de leur famille alors que plus du tiers (35,6 %) ont parrainé au moins un membre de leur famille (le nombre maximal de personnes parrainées est de 6) à la suite de l'obtention de la résidence permanente. Par ailleurs, dans plus de la moitié des cas (57,6 %), le parrainage était terminé au moment de l'entrevue.

En ce qui a trait à l'état civil des répondantes, plus de la moitié d'entre elles (53,5 %) ont déclaré être mariées lors de l'entrevue. Dans 80 % des cas, le conjoint est né aux Philippines, alors que 6,1 % sont natifs du Canada. Par ailleurs, le tiers (33,7 %) des répondantes sont célibataires (jamais légalement mariées) au moment de l'entrevue et près d'une personne sur 10 (9,3 %) est séparée ou divorcée. Par ailleurs, 3,5 % des répondantes sont veuves. Les répondantes présentent donc un profil relativement similaire à celui de la population féminine immigrée âgée de 15 ans et plus, la majorité étant mariées (55,4 %), en 2001<sup>11</sup>. Toutefois, ces dernières sont plus souvent célibataires (21,0 %) et moins souvent séparées, divorcées (12,7 %) ou veuves (10,8 %).

---

<sup>11</sup> Ibidem 7

## Situation financière

Les données concernant la situation financière se trouvent dans les tableaux 34 à 42 de l'annexe II.

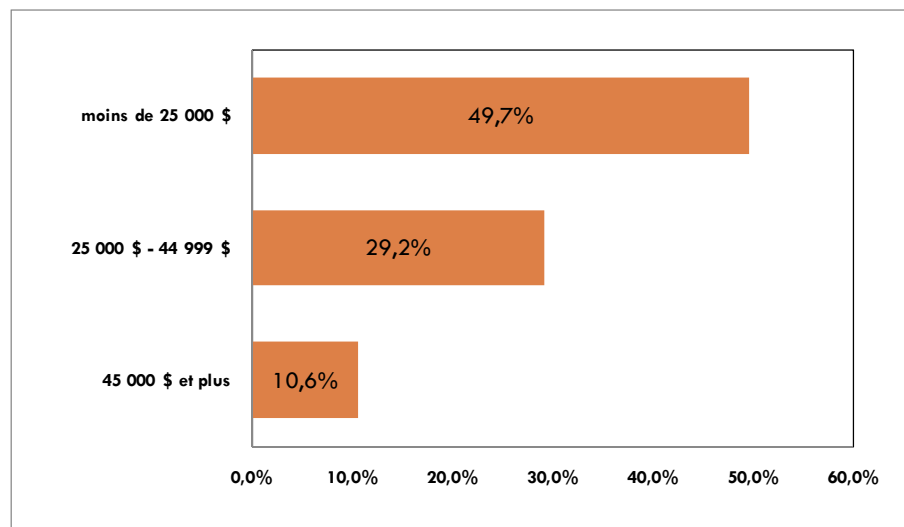
Plusieurs questions ont été posées sur le revenu des répondantes. Nous ferons état ici des réponses relatives à l'ensemble du ménage. Celles sur le revenu d'emploi et sur les sources de revenu en période de non-emploi ont été traitées avec celles relatives à l'emploi et au non-emploi.

Près de la moitié des répondantes (48,4 %) sont le principal soutien du ménage, alors que dans le quart des cas (24,0 %), c'est le conjoint qui assume cette responsabilité. Lorsque les répondantes sont le principal soutien du ménage, elles sont généralement célibataires, séparées, divorcées ou veuves; elles sont le plus souvent mariées lorsque le principal soutien est le conjoint.

Le revenu moyen des ménages se situe à moins de 25 000 \$ annuellement. La moitié (49,7 %) des répondantes ont déclaré un revenu de moins de 25 000 \$, tandis que 10,6 % ont déclaré un revenu annuel du ménage supérieur à 45 000 \$. Ces données sont présentées dans le graphique 15 ci-après.

Graphique 15

Revenu annuel moyen des ménages



Par ailleurs, si on croise le revenu des ménages avec l'année d'obtention de la résidence permanente, on réalise que cette dernière a un impact important. En effet, plus la période de temps depuis l'obtention de la résidence permanente est longue, plus la proportion de ménages dont le revenu est supérieur à 45 000 \$ est importante. À l'inverse, plus le temps de résidence permanente est court, plus la proportion des ménages dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ est importante. Il existe donc un lien statistique entre ces deux variables. Il est essentiel de noter que ces réponses ne prennent pas en considération le nombre de personnes dans le ménage ni le nombre de personnes qui ont un revenu.

Plusieurs personnes immigrantes effectuent des envois de devises à l'étranger (*remittances abroad*) aux membres de leur famille qui résident dans le pays d'origine. Nous avons donc demandé aux répondantes si elles avaient fait parvenir de l'argent à leur famille. La plupart d'entre elles (89,4 %) nous ont confirmé avoir expédié de l'argent à l'étranger depuis leur arrivée au Québec. Par contre, le temps de résidence permanente ne semble pas avoir d'impact sur le fait

d'envoyer ou non des devises à l'étranger. Peu importe l'année d'admission, environ 9 répondantes sur 10 ont déclaré avoir effectué au moins un envoi. Par ailleurs, les envois de devises, réguliers ou non, représentent en moyenne 22,5 % du revenu des répondantes. Le tiers d'entre elles expédient un peu moins de 15 % de leur revenu, de manière régulière ou non.

L'emprunt ne paraît pas une pratique généralisée auprès des répondantes : un peu plus du quart (28,5 %) ont déclaré avoir effectué un emprunt auprès d'une banque depuis leur arrivée au Québec, alors que 15,7 % ont emprunté de l'argent à un membre de leur famille et que 9,0 % l'ont fait auprès d'amis.

### Vie sociale des répondantes

Les données concernant la vie sociale des répondantes se trouvent dans le tableau 43 de l'annexe II.

De par l'obligation de résidence chez l'employeur du PAFR, les aides familiales peuvent vivre une certaine forme d'isolement. Qu'en est-il une fois qu'elles ont obtenu la résidence permanente et que cette obligation de résidence n'est plus en vigueur? Nous savons déjà que la moitié des personnes qui ont été admises au Québec en vertu du PAFR ont contribué à l'arrivée de membres de leur famille et que la majorité d'entre elles sont mariées.

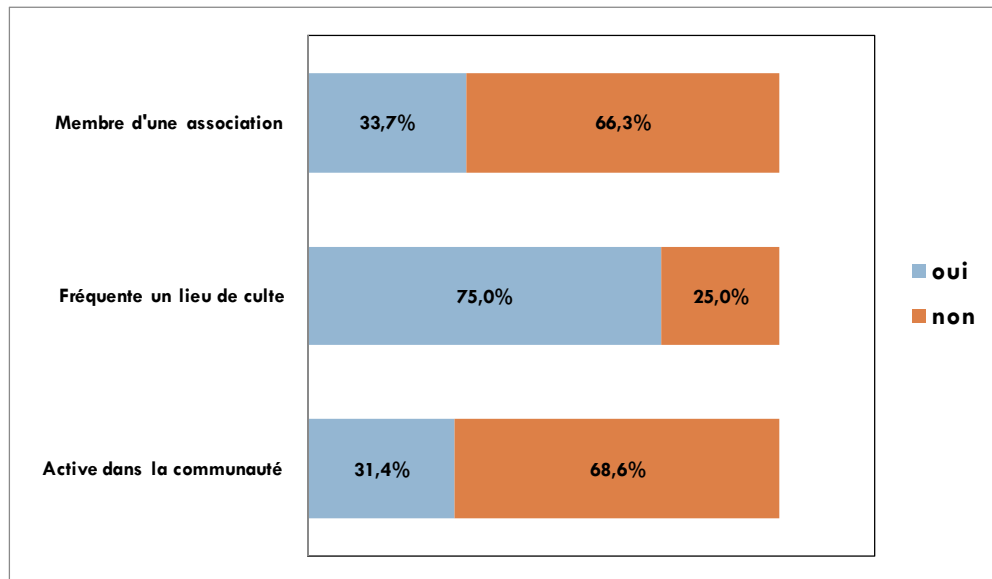
Outre la situation familiale, l'engagement social permet de briser l'isolement d'une personne. Ainsi, afin d'estimer le niveau d'engagement social des répondantes, trois questions leur ont été posées :

- Sont-elles membres d'une association?
- Fréquentent-elles régulièrement un lieu de culte?
- Sont-elles, de manière générale, engagées dans leur communauté (par exemple, dans le comité de parents de l'école de leurs enfants ou dans une association de vie de quartier)?

Les trois-quarts des répondantes (75,0 %) ont déclaré fréquenter de manière régulière un lieu de culte, 33,7 % sont membres d'une association et 31,4 % sont engagées dans la communauté. Par ailleurs, en regroupant les réponses à ces trois questions, on note que seulement 14,1 % des personnes ont répondu non aux trois questions et que celles qui ont répondu oui aux trois questions l'ont fait dans une même proportion, soit 14,1 %.

## Graphique 16

*Vie sociale depuis l'arrivée au Québec*



### Satisfaction des répondantes

Les données utilisées pour analyser le degré de satisfaction des répondantes se trouvent dans les tableaux 44 à 46 de l'annexe II.

Enfin, le portrait de la situation au moment de l'entrevue ne saurait être complet sans une mesure de la satisfaction des répondantes. Pour mesurer le degré de satisfaction, nous avons posé trois questions : la première qui compare la situation actuelle à celle avant l'arrivée au Québec; la deuxième qui compare la situation actuelle à celle prévalant au cours des deux années qui ont suivi l'arrivée, alors qu'elles étaient aides familiales résidentes et qu'elles avaient un permis de travail temporaire; et la troisième sur la satisfaction générale au moment de l'entrevue.

Les réponses obtenues permettent de conclure que le niveau de satisfaction des répondantes est élevé. La majorité (91,7 %) d'entre elles ont mentionné que leur situation s'était améliorée par rapport à celle vécue avant l'arrivée au Québec, alors que seulement 4,5 % ont trouvé que leur situation s'était détériorée. Ce sentiment d'amélioration est également présent pour 92,9 % d'entre elles lorsqu'elles comparent leur situation avec celle qui prévalait au cours des deux premières années qui ont suivi leur arrivée. Finalement, une grande majorité de femmes (92,6 %) ont mentionné être satisfaites de leur situation présente.



## Conclusion

---

Ce document présente un portrait de la situation des personnes qui ont obtenu leur résidence permanente en vertu des exigences du Programme des aides familiaux résidents (PAFR). Le principal objectif de l'enquête était d'apporter un éclairage sur le parcours de ces personnes afin de savoir si leur intégration socioéconomique peut être considérée comme réussie. Par conséquent, les questions posées lors de l'enquête ont touché une variété de sujets dont la présence sur le marché du travail, les caractéristiques des emplois au moment de l'entrevue, les situations financière et familiale, ainsi que le niveau de satisfaction des répondantes.

Ce portrait nous a appris qu'au moment de l'entrevue, ces femmes étaient très présentes sur le marché du travail, leur taux d'activité pouvant être estimé à 78,2 %. À titre indicatif, ce taux se compare avantageusement à celui de l'ensemble des femmes du Québec, lequel se situait à 59,5 % au recensement de 2006. Leur taux d'activité est également supérieur à celui de l'ensemble des femmes immigrantes, ce dernier étant de 54,2 % en 2006<sup>12</sup>. Au moment de l'entrevue, plus de la moitié des répondantes en emploi exerçaient une profession autre que celle d'aide familiale. L'enquête a permis de constater que plus la durée de leur résidence permanente est longue, moins elles travaillent en tant qu'aides familiales. Par ailleurs, lorsqu'elles sont sans emploi au moment de l'entrevue, les obligations familiales sont la principale raison de leur non-disponibilité pour travailler.

Plus précisément, **au moment de l'arrivée au Québec**, toutes les répondantes ont eu un premier emploi comme aide familiale résidente. Elles s'occupaient alors principalement des enfants de leur employeur. Près de la moitié des répondantes travaillaient plus de 40 heures par semaine, et le travail était faiblement rémunéré : le salaire hebdomadaire moyen s'élevait à 259,33 \$. Enfin, elles utilisaient principalement l'anglais au travail.

**Au moment de l'entrevue**, parmi celles en emploi, 94 travaillent en tant qu'aides familiales, et parmi celles-ci 12 demeurent chez l'employeur. Pour la majorité des emplois d'aide familiale, la tâche principale consiste à s'occuper des enfants de l'employeur. Les répondantes travaillent surtout en anglais. Leur semaine habituelle de travail comprend 40 heures réparties sur cinq jours et leur salaire hebdomadaire moyen est de 309,50 \$, soit l'équivalent du salaire minimum.

Également au moment de l'entrevue, 126 personnes exerçaient une profession autre que celle d'aide familiale, et 9 cumulaient deux emplois. Ces emplois appartenaient surtout à la catégorie du personnel de soutien des services de santé et un emploi sur cinq exigeait des études collégiales.

Le tiers des emplois occupés sont à temps partiel, alors que la moitié sont selon un horaire de 40 heures réparties sur cinq jours. Le salaire hebdomadaire moyen de ces emplois est plus important que celui d'aide familiale : il s'élève à 422,74 \$. Par ailleurs, tout comme celles qui travaillent comme aides familiales, les personnes qui occupent une profession autre utilisent majoritairement l'anglais au travail.

Ainsi, les conditions de travail des répondantes ont évolué de manière significative entre la période de l'arrivée au Québec et celle de l'enquête : les heures de travail sont moins longues et le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 50 \$ par rapport à celui obtenu lors de l'arrivée, pour les emplois d'aide familiale, et de 150 \$ lorsque le revenu d'emploi concerne une profession autre. Cependant, ce salaire hebdomadaire demeure plus faible que celui de l'ensemble des

---

<sup>12</sup> Statistique Canada, Tableaux thématiques, Recensement 2006.

femmes du Québec, qui est évalué à 597,90 \$ par semaine, en 2007. Enfin, le travail à temps partiel est plus souvent présent au moment de l'entrevue qu'à l'arrivée.

Le revenu annuel des répondantes est relativement faible : 49,7 % ont déclaré des revenus annuels de moins de 25 000 \$. En outre, elles sont le principal soutien de leur ménage dans près de la moitié des cas. Plus d'une répondante sur deux est mariée, alors que le tiers est célibataire.

Finalement, les répondantes semblent en général satisfaites de leur situation au Québec. En effet, 9 répondantes sur 10 ont déclaré être satisfaites de leur situation présente. De même, elles évaluent que leur situation s'est améliorée, tant par rapport à la période avant l'arrivée que par rapport aux deux premières années qui ont suivi cette arrivée, et ce, dans une proportion similaire.

L'intégration socioéconomique des personnes qui ont obtenu leur résidence permanente en vertu des exigences du PAFR peut-elle être considérée comme réussie? Les données tirées de la présente enquête ne fournissent pas de réponse univoque à cette question compte tenu, notamment, de la difficulté de mesurer avec certitude l'intégration socioéconomique d'une personne. Toutefois, cette enquête montre des indices importants d'amélioration de la situation socioéconomique des répondantes.

Les répondantes sont très présentes sur le marché du travail et plus la période de temps depuis l'obtention de leur résidence permanente est longue, plus elles travaillent dans une profession autre que celle d'aide familiale. Il en va de même du salaire hebdomadaire moyen qui augmente selon le type d'emploi, bien que ce dernier demeure inférieur au revenu hebdomadaire moyen de l'ensemble des travailleuses québécoises. Le revenu du ménage des répondantes augmente également au fur et à mesure que la période de résidence permanente est importante.

En ce qui touche l'intégration linguistique des répondantes, la majorité de ces dernières ont suivi des cours de français à leur arrivée au Québec et une partie suivent des cours au moment de l'entrevue. Par ailleurs, le nombre de répondantes connaissant le français est plus élevé au moment de l'entrevue qu'à l'arrivée au Québec, et ce, même si elles travaillent toujours principalement en anglais.

Les répondantes ont une vie sociale active, notamment en ce qui concerne la fréquentation d'un lieu de culte. Et finalement, la très grande majorité d'entre elles ont mentionné que leur situation s'est améliorée, tant par rapport à celle vécue avant leur arrivée au Québec que par rapport à celle qui prévalait au cours des deux premières années après leur arrivée.

Enfin, l'intégration d'une personne immigrante étant un processus qui s'inscrit dans le temps, pour les répondantes de l'enquête, ce processus serait toujours en cours.

## ANNEXE I

---

## Méthodologie

---

Cette annexe du rapport présente les aspects méthodologiques de l'enquête et de l'analyse. On entend par méthodologie le processus suivi en vue de l'élaboration de l'enquête et de l'analyse de la représentativité.

### La démarche

---

La préparation des travaux préalables à l'enquête (analyse, devis, demande d'accès aux renseignements personnels auprès de la Commission d'accès à l'information, repérage de la population cible et jumelage avec les données administratives de la Régie de l'assurance maladie du Québec [RAMQ]) ainsi que l'élaboration du questionnaire ont été réalisées pendant l'année 2006.

Afin d'étudier une population dont les conditions d'admission étaient relativement semblables, il a été convenu d'observer sur une période de cinq ans une cohorte de personnes admises. De plus, afin de prendre en considération une certaine période pour l'intégration, les années d'admission entre 2000 et 2004 ont été privilégiées. Ainsi, selon les données d'admission du Ministère, il y a eu 962 personnes admises à titre de résidentes permanentes, comme requérantes principales, dans le cadre du PAFR entre 2000 et 2004.

Étant donné la taille relativement petite de la population, toutes les personnes ont été retenues pour bâtir la base de données. À la suite de l'approbation de la Commission d'accès à l'information, les coordonnées des 962 personnes admises ont été transmises à la Régie de l'assurance maladie du Québec afin qu'elle effectue un jumelage avec ses fichiers administratifs. Ce jumelage permet d'obtenir l'adresse au Québec des personnes visées par l'enquête. Grâce au jumelage, 928 personnes ont été repérées dans les fichiers administratifs de la Régie.

Par ailleurs, la traduction en anglais et l'administration du questionnaire aux répondantes ainsi que la constitution du fichier des renseignements recueillis ont été confiées à une firme indépendante, selon le processus d'attribution des contrats prévus dans les directives gouvernementales et ministérielles, en décembre 2006. La firme Écho Sondage a été retenue. L'administration du questionnaire a eu lieu entre le 30 janvier et le 15 mars 2007 et la constitution de la banque de données a été réalisée par la suite.

Ainsi, la liste des noms et des adresses obtenus grâce au jumelage a été transmise à la firme Écho Sondage afin qu'elle retrace le numéro de téléphone de ces personnes et qu'elle communique avec elles pour les interviewer. Tous les numéros de téléphone retracés ont été utilisés. La firme a pu établir que seulement 398 numéros de téléphone correspondaient à des personnes visées par l'enquête, les autres numéros étaient soit invalides (292), soit hors échantillon (107), soit des non réponses (131). Parmi les 398 personnes jointes, 312 personnes ont répondu au questionnaire<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Il faut ajouter que comme la liste de départ comprenait des adresses et non des numéros de téléphone, il se pourrait que certaines aides familiales résidentes aient démenagé.

## La protection des renseignements personnels

---

Afin de protéger les renseignements personnels de toutes les personnes visées par la recherche, qu'elles aient répondu ou non au questionnaire, plusieurs démarches ont été entreprises. Ainsi, en aucun temps et d'aucune manière, les données recueillies lors de l'enquête n'ont été versées aux fichiers de données des dossiers opérationnels du Ministère.

De plus, les fichiers comportant les données nominatives, produits à la suite de la transmission des adresses par la RAMQ (tant au Ministère qu'à la firme Écho Sondage) ont été détruits six mois après la réalisation de l'enquête.

De même, en aucun cas, les données nominatives et les informations recueillies au cours de l'enquête n'ont été présentes dans un même fichier. En tout temps, les fichiers comportant des données nominatives ou des données permettant le repérage des individus interviewés dans les fichiers administratifs ont été protégés par un mot de passe accessible aux seules personnes du MICC chargées de l'analyse statistique des données à des fins de recherche.

Toutes les personnes responsables de l'enquête chez Écho Sondage ont signé un engagement à la confidentialité. De plus, une clause spécifique du contrat énonce les obligations de la firme de sondage au regard de la confidentialité et de la divulgation des données, analyses ou résultats ou toute autre information dispensée au cours de l'exécution du contrat.

De plus, toutes les transmissions de données entre les différentes parties engagées dans la réalisation du projet ont été effectuées de façon sécuritaire et ont été limitées aux seules informations nécessaires à l'enquête.

Finalement, lors de l'analyse ainsi que lors de la confection des tableaux, les données inférieures à cinq personnes ont été regroupées ou masquées afin de préserver l'anonymat des personnes et la confidentialité de leurs réponses.

## Les caractéristiques de la population cible et des répondantes

---

Le tableau 1) de l'annexe I présente les caractéristiques (le sexe, l'âge à l'admission, l'année d'admission, le pays de naissance et la connaissance du français et de l'anglais) de la population cible et des répondantes telles que présentes dans les fichiers administratifs du Ministère.

La population cible est composée de 962 personnes ayant obtenu leur résidence permanente entre 2000 et 2004 à la suite de leur passage dans le Programme des aides familiaux résidents. De ce nombre, on compte 10 hommes (soit 1 % de la population cible) et 952 femmes. Elles étaient âgées majoritairement de 25 à 39 ans au moment de l'admission : 22,1 % d'entre elles étaient âgées de 25 à 29 ans, 33,2 % de 30 à 34 ans et 20,1 % de 35 à 39 ans. Près de la moitié d'entre elles ont obtenu leur résidence permanente en 2003 (24,9 %) et 2004 (23,9 %). Elles sont nées pour la plupart aux Philippines (90,1 %), au Maroc (1,7 %) et en Haïti (0,9 %). La majorité (83,7 %) des personnes admises ont déclaré connaître uniquement l'anglais au moment de leur admission, alors que 11,3 % étaient bilingues et seulement 4,7 % ne connaissaient que le français (il y a donc 16,0 % des personnes qui connaissaient le français).

Les répondantes au questionnaire étaient également en majorité des femmes. Les trois quarts d'entre elles étaient âgées de 25 à 39 ans au moment de leur admission à la résidence permanente (22,1 % avaient de 25 à 29 ans, 31,4 % de 30 à 34 ans et 21,2 % de 35 à 39 ans). Près de la moitié d'entre elles ont obtenu leur résidence permanente en 2003 (21,5 %) et 2004 (26,3 %). La grande majorité des répondantes sont nées aux Philippines (92,6 %), au

Maroc (1,9 %) et au Pérou (1,0 %). Les répondantes ne connaissent que l'anglais dans une proportion de 85,6 % lorsqu'elles ont obtenu leur résidence permanente, alors que 4,2 % ne connaissent que le français et que 10,3 % ont déclaré être bilingues.

Tableau 1)

*Caractéristiques de la population cible et des répondantes au moment de l'obtention de la résidence permanente*

	Population cible		Échantillon	
	nombre	%	nombre	%
<b>Sexe</b>				
Femmes	952	99,0	311	99,7
Hommes	10	1,0	1	0,3
Total	962	100,0	312	100,0
<b>Groupe d'âge</b>				
24 et moins	13	1,4	6	1,9
25-29	213	22,1	69	22,1
30-34	319	33,2	98	31,4
35-39	193	20,1	66	21,2
40-44	115	12,0	40	12,8
45-49	70	7,3	23	7,4
50 et plus	39	4,1	10	3,2
Total	962	100,0	312	100,0
<b>Année d'admission</b>				
2000	181	18,8	62	19,9
2001	158	16,4	49	15,7
2002	153	15,9	52	16,7
2003	240	24,9	67	21,5
2004	230	23,9	82	26,3
Total	962	100,0	312	100,0
<b>Pays de naissance</b>				
Haïti	9	0,9	-	-
Maroc	16	1,7	6	1,9
Mexique	7	0,7	-	-
Pérou	5	0,5	-	-
Philippines	867	90,1	289	92,6
Autres	58	4,5	17	5,4
Total	962	100,0	312	100,0
<b>Connaissance du français et de l'anglais</b>				
Français seulement	45	4,7	13	4,2
Français et anglais	109	11,3	32	10,3
Anglais seulement	805	83,7	267	85,6
Total	962	100,0	312	100,0

## L'analyse de la représentativité

---

Afin d'établir si les répondantes de l'enquête représentent bien la population cible de départ, il est important de savoir si leurs caractéristiques de base, c'est-à-dire l'âge, l'année d'admission, le sexe et la connaissance des langues officielles reflètent bien celles de la population ciblée par l'enquête.

Aucun biais majeur n'apparaît pour aucune des caractéristiques examinées. La distribution des répondantes selon le sexe, les groupes d'âge à l'admission et la connaissance du français et de l'anglais est sensiblement la même que celle de l'ensemble de la population cible.

Par contre, de légères différences sont présentes quant à l'année d'admission et au pays de naissance. Les femmes qui ont obtenu leur résidence permanente en 2004 sont légèrement surreprésentées chez les répondantes (26,3 % contre 23,9 % dans la population cible), alors que celles qui ont obtenu leur résidence permanente en 2003 (21,5 % contre 24,9 %) sont légèrement sous-représentées. La distribution de celles qui ont été admises entre 2000 et 2002 est relativement la même tant au sein des répondantes qu'au sein de la population cible. En ce qui a trait au pays de naissance, le fait le plus marquant est l'absence d'Haïti comme pays de naissance chez les répondantes. De plus, les personnes nées aux Philippines sont proportionnellement plus nombreuses chez les répondantes (92,6 %) que dans la population cible (90,1 %).

Il est à noter par ailleurs que, comme la population à l'étude correspond à la population cible, on ne peut pas parler d'échantillon en tant que tel. Dans ce contexte, les tests statistiques ne peuvent s'appliquer de façon stricte et il n'est également pas possible de calculer une marge d'erreur. En effet, on calcule une marge d'erreur lorsqu'il s'agit d'un échantillon tiré selon une méthode probabiliste. Ainsi, bien qu'il soit difficile de dire avec certitude si le profil des personnes non jointes de la population est similaire à celui des répondantes, compte tenu de l'homogénéité de la population à l'étude, avec 312 questionnaires remplis et valides, il y a de fortes chances qu'elles aient les mêmes comportements.

De plus, nous avons effectué un test statistique du  $\chi^2$  pour nous assurer que les caractéristiques des répondantes étaient représentatives des caractéristiques de la population à l'étude. Dans ce cas, nous parlons d'un test d'ajustement. On valide si la distribution empirique (soit celle de la population jointe) est semblable à celle de sa distribution théorique (soit celle de la population cible). Dans le cas de l'enquête, on valide l'adéquation de la distribution des répondantes avec celle de la population cible pour les critères suivants : l'âge, les années d'admission, le pays de naissance et la connaissance du français et de l'anglais. Ainsi, le test a confirmé que les caractéristiques des répondantes sont représentatives de la population cible.

## **ANNEXE II**

---



Tableau 1

Dernière profession exercée avant l'arrivée au Québec, selon la Classification nationale des professions

	n	%
Niveau A (professionnel) - Total	25	
313 Pharmaciens, diététistes, nutritionnistes	-	-
414 Enseignants des niveaux primaire et secondaire	14	4,5
513 Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	-	-
Autre	6	1,9
Niveau B (technique) - Total	57	
124 Personnel en secrétariat	15	4,8
321 Techniciens des sciences de la santé	-	-
323 Personnel technique en soins de santé	26	8,3
421 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	7	2,2
Autre	7	2,2
Niveau C (métier) - Total	189	
141 Commis au travail général de bureau	6	1,9
143 Commis des finances et de l'assurance	8	2,6
341 Personnel de soutien des services de santé	8	2,6
642 Vendeur - commerce de détail	-	-
647 Personnel de soutien familial et de garderie	161	51,6
Autre	-	-
Niveau D (sans spécialisation) - Total	-	-
662 Autre personnel de la vente	-	-
Autre	-	-
Gestion	7	2,2
Sans emploi	18	5,8
Étudiant	11	3,5
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Note : Toutes les données inférieures à 5 ont été regroupées par un tiret (-) afin de préserver les réponses et l'anonymat des répondantes

Tableau 2

*Plus haut niveau de scolarité atteint avant l'arrivée au Québec*

	n	%
Études secondaires générales	12	3,8
Études secondaires professionnelles	18	5,8
<b>Études postsecondaires</b>	<b>282</b>	<b>90,4</b>
Études collégiales générales	31	9,9
Études collégiales professionnelles	95	30,4
Certificat universitaire	13	4,2
Baccalauréat ou Maîtrise universitaire	143	45,8
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 3

*Domaine de formation du plus haut niveau de scolarité atteint avant l'arrivée au Québec*

	n	%
Gestion, administration, finance, marketing, vente	87	27,9
Sciences exactes	12	3,8
Sciences appliquées	25	8,0
Sciences de la santé	97	31,1
Arts, sports et loisirs	8	2,6
Lettres et sciences humaines	12	3,8
Sciences sociales et éducation	52	16,7
Général	18	5,8
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4**  
*Formation spécifique pour être aide familiale au Québec*

---

	n	%
Oui	143	45,8
Non	168	53,8
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

---

**Tableau 5**  
*Caractéristiques du premier emploi*

	n	%
<i>Principale tâche</i>		
S'occuper des enfants	270	86,5
S'occuper d'une personne handicapée	10	3,2
S'occuper d'une personne âgée	22	7,1
Effectuer des tâches ménagères	9	2,9
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
<i>Nombre d'heures travaillées par semaine</i>		
moins de 40	6	1,9
40	136	43,6
41-50	87	27,9
plus de 50	59	18,9
non réponse	24	7,7
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
<i>nombre de jours travaillés par semaine</i>		
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-
5	292	93,6
6	9	2,9
7	5	1,6
non réponse	4	1,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
<i>Principale langue parlée au travail</i>		
Surtout le français	6	1,9
Surtout l'anglais	274	87,8
Français et anglais également	14	4,5
Français et autres également	-	-
Anglais et autres également	-	-
Français, anglais et autres également	-	-
Autres	8	2,6
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 5 (suite)

	n	%
<i>Salaire hebdomadaire</i>		
moins de 250 \$	117	37,5
250 - 299 \$	124	39,7
300 - 349 \$	21	6,7
350 \$ et plus	21	6,7
Non réponse	29	9,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
<i>Obtention de l'emploi</i>		
A été contacté par l'employeur directement	14	4,5
Par l'entremise d'un ami ou d'une connaissance	62	19,9
Par l'entremise d'un membre de la famille	72	23,1
L'employeur est un membre de la famille	-	-
A fait paraître une annonce ou a répondu à une annonce	7	2,2
Agence de placement	153	49,0
Autre	-	-
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
<i>Délai d'obtention</i>		
À l'arrivée	155	49,7
1-6 mois	110	35,3
7-12 mois	36	11,5
plus de 13 mois	10	3,2
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 6

Nombre de périodes d'emploi et de non-emploi

	n	%
<i>Périodes d'emploi</i>		
1	39	12,5
2	96	30,8
3	86	27,6
4	47	15,1
5	25	8,0
6	12	3,8
7 et +	6	1,9
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
<i>Périodes de non-emploi</i>		
1	80	25,6
2	95	30,4
3	64	20,5
4	23	7,4
5	11	3,5
6 et +	9	2,9
Aucune	30	9,6
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 7

Situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue

	n	%
<i>En emploi</i>		
- aide familiale	94	42,7
- Autre	126	57,3
- Total	220	70,5
<i>Sans emploi</i>		
- Disponible à travailler	24	27,0
- Non disponible à travailler	65	73,0
- Total	89	28,5
Non réponse	3	1,0
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 8

Situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue, selon l'année de l'obtention de la résidence permanente<sup>1</sup>

	2000		2001		2002		2003		2004		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
En emploi												
- Aide familiale	13	27,7	12	37,5	15	41,7	25	51,0	29	51,8	94	42,7
- Autre	34	72,3	20	62,5	21	58,3	24	49,0	27	48,2	126	57,3
- Total	47	75,8	32	65,3	36	69,2	49	73,1	56	68,3	220	70,5
Sans emploi	15	24,2	17	34,7	16	30,8	17	25,4	24	29,3	89	28,5
Non réponse	-	-	-	-	-	-	1	1,5	2	2,4	3	1,0
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100,0</b>	<b>49</b>	<b>100,0</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>67</b>	<b>100,0</b>	<b>82</b>	<b>100,0</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Le croisement de variables peut augmenter le nombre de non réponses : il faut que l'information soit présente pour les deux variables en même temps.

Tableau 9

Situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue, selon le groupe d'âge au moment de l'entrevue<sup>1, 2</sup>

	34 ans et -		35-49 ans		50 ans et +		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
En emploi								
- Aide familiale	22	37,3	60	43,8	12	50,0	94	42,7
- Autre	37	62,7	77	56,2	12	50,0	126	57,3
- Total	<b>59</b>	<b>69,4</b>	<b>137</b>	<b>69,9</b>	<b>24</b>	<b>77,4</b>	<b>220</b>	<b>70,5</b>
Sans emploi	25	29,4	57	29,1	7	22,6	89	28,5
Non réponse	1	1,2	2	1,0	-	-	3	1,0
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>100,0</b>	<b>196</b>	<b>100,0</b>	<b>31</b>	<b>100,0</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Les groupes d'âge ont dû être regroupés pour préserver la confidentialité des données.

<sup>2</sup> Le croisement de variables peut augmenter le nombre de non réponses : il faut que l'information soit présente pour les deux variables en même temps.

Tableau 10

Situation sur le marché du travail au moment de l'entrevue, selon le plus haut niveau de scolarité atteint avant l'arrivée au Québec<sup>1, 2</sup>

	Secondaire		Postsecondaire		Universitaire		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
En emploi								
- Aide familiale	5	21,7	46	50,0	43	41,0	94	42,7
- Autre	18	78,3	46	50,0	62	59,0	126	57,3
- Total	23	76,7	92	73,0	105	67,3	220	70,5
Sans emploi	7	23,3	34	27,0	48	30,8	89	28,5
Non réponse	-	-	-	-	3	1,9	3	1,0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>	<b>126</b>	<b>100,0</b>	<b>156</b>	<b>100,0</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Les catégories de niveaux d'études ont dû être regroupées pour préserver la confidentialité des données.

<sup>2</sup> Le croisement de variables peut augmenter le nombre de non réponses : il faut que l'information soit présente pour les deux variables en même temps.



Tableau 11

Caractéristiques des emplois en tant qu'aide familiale au moment de l'entrevue

	n	%
<i>Principale tâche</i>		
S'occuper des enfants	68	72,3
S'occuper d'une personne âgée ou handicapée	16	17,0
Effectuer des tâches ménagères	10	10,6
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>
<i>Nombre d'heures travaillées par semaine</i>		
1-19	6	6,4
20-29	10	10,6
30-39	-	-
40	49	52,1
41-50	18	19,1
Plus de 50	-	-
Non réponse	4	4,3
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>
<i>Nombre de jours travaillés par semaine</i>		
Moins de 3	-	-
3	9	9,6
4	-	-
5	79	84,0
6	-	-
7	-	-
Non réponse	1	1,1
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>
<i>Principale langue parlée au travail</i>		
Le français	-	-
L'anglais	78	83,0
Les deux également	11	11,7
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>

Tableau 11 (suite)

	n	%
<i>Salaire hebdomadaire</i>		
100 - 199 \$	5	5,3
200 - 249 \$	9	9,6
250 - 299 \$	22	23,4
300 - 349 \$	18	19,1
350 - 399 \$	11	11,7
400 - 449 \$	10	10,6
450 et plus	5	5,3
Non réponse	14	14,9
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>
<i>Obtention de l'emploi</i>		
Par l'entremise d'un ami ou d'une connaissance	31	33,0
Par l'entremise d'un membre de la famille	14	14,9
L'employeur est un membre de la famille	-	-
A fait paraître une annonce ou a répondu à une annonce	-	-
Agence de placement	32	34,0
A été contacté(e) par l'employeur directement	12	12,8
Par l'ancien employeur	-	-
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>100,0</b>

Tableau 12

Profession exercée au moment de l'entrevue selon la Classification nationale des professions (CNP) <sup>1</sup>

	n	%
Niveau A (professionnel) et gestion - Total	6	
Niveau B (technique) - Total	24	
123 Personnel d'administration des finances et des assurances	-	-
323 Personnel technique en soins de santé	-	-
421 Personnel paraprofessionnel de l'enseignement	13	9,6
623 Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	-	-
Autre	5	3,7
Niveau C (métier) - Total	60	
141 Commis au travail général de bureau	-	-
341 Personnel de soutien des services de santé	24	17,8
642 Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	-	-
647 Personnel de soutien familial et de garderie	13	9,6
745 Débardeurs et manutentionnaires	-	-
945 Opérateurs de machines dans la confection d'article en tissus, en fourrure et en cuir	-	-
948 Monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique	7	5,2
Autre	-	-
Niveau D (sans spécialisation) - Total	45	
661 Caissiers	5	3,7
662 Autre personnel de la vente	-	-
664 Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	-	-
666 Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage	15	11,1
961 Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	17	12,6
Autre	-	-
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Au moment de l'entrevue, 126 répondantes ont déclaré exercer une profession autre que celle d'aide familiale. Parmi elles, 9 répondantes cumulaient deux emplois simultanément. L'analyse porte donc sur les 135 emplois.

Tableau 13

Secteurs d'activité selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) <sup>1,2</sup>

	n	%
23 Construction	-	-
311 Fabrication d'aliments	-	-
315 Fabrication de vêtements	5	3,7
325 Fabrication de produits chimiques	-	-
334 Fabrication de produits informatiques et électroniques	8	5,9
339 Activités diverses de fabrication	5	3,7
31-33 Fabrication (autre)	-	-
41 Commerce de gros	-	-
445 Magasins d'alimentation	7	5,2
448 Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	5	3,7
452 Magasins de fournitures de tout genre	-	-
44-45 Commerce de détail (autre)	-	-
48-49 Transport et entreposage	-	-
52 Finance et assurances	-	-
561 Services administratifs et services de soutien	8	5,9
611 Services d'enseignement	-	-
621 Services de soins ambulatoires	6	4,4
622 Hôpitaux	10	7,4
623 Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	19	14,1
624 Assistance sociale	14	10,4
721 Services d'hébergement	5	3,7
722 Services de restauration et débits de boissons	-	-
814 Ménages privés	9	6,7
91 Administrations publiques	-	-
Pas de réponse	-	-
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Au moment de l'entrevue, 126 répondantes ont déclaré exercer une profession autre que celle d'aide familiale. Parmi elles, 9 répondantes cumulaient deux emplois simultanément. L'analyse porte donc sur les 135 emplois.

<sup>2</sup> Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des activités économiques qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités économiques des trois pays. Le SCIAN est un système global qui s'applique à toutes les activités économiques. Il a été conçu pour classer les firmes (et les autres organismes) qui sont engagées dans la production de biens et de services.

**Tableau 14**  
*Professions dans le secteur de la santé détaillées selon le SCIAN*

		n	%
621110	Cabinets de médecins	-	-
621210	Cabinets de dentistes	-	-
621494	Centre communautaires de soins de santé	-	-
622111	Hôpitaux généraux	8	16,3
622112	Hôpitaux pédiatriques	-	-
623110	Établissements de soins infirmiers	10	20,4
623310	Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	9	18,4
624190	Autres services individuels et familiaux	-	-
624410	Services de garderies	13	26,5
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>100,0</b>

Tableau 15

Caractéristiques des emplois dans une profession autre que celle d'aide familiale au moment de l'entrevue<sup>1</sup>

	n	%
<i>Nombre d'heures travaillées par semaine</i>		
1-19	10	7,4
20-29	12	8,9
30-39	29	21,5
40	70	51,9
plus de 40	11	8,1
non réponse	3	2,2
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
<i>Nombre de jours travaillés par semaine</i>		
1	-	-
2	9	6,7
3	7	5,2
4	7	5,2
5	104	77,0
6	-	-
7	-	-
Non réponse	3	2,2
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
<i>Horaire de travail</i>		
Le jour	82	60,7
Le soir	11	8,1
La nuit	13	9,6
Horaire rotatif (quarts de travail)	15	11,1
Horaire prolongé (jour et soir, soir et nuit)	-	-
Sur appel	-	-
Horaire brisé	5	3,7
Sans horaire fixe	-	-
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
<i>Type d'emploi</i>		
Permanent	122	90,4
Temporaire	9	6,7
Autre	4	3,0
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Au moment de l'entrevue, 126 répondantes ont déclaré exercer une profession autre que celle d'aide familiale. Parmi elles, 9 répondantes cumulaient deux emplois simultanément. L'analyse porte donc sur les 135 emplois.

Tableau 15 (suite)

Caractéristiques des emplois dans une profession autre que celle d'aide familiale au moment de l'entrevue<sup>1</sup>

	n	%
<i>Emploi syndiqué</i>		
Oui	38	28,1
Non	93	68,9
Non réponse	4	3,0
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
<i>Langues parlées au travail</i>		
Surtout le français	8	5,9
Surtout l'anglais	84	62,2
Français et anglais également	36	26,7
Français et autres également	-	-
Anglais et autres également	-	-
Français, anglais et autres également	-	-
Non réponse	1	0,7
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
<i>Salaire hebdomadaire</i>		
1 - 199 \$	7	5,2
200 - 249 \$	5	3,7
250 - 299 \$	12	8,9
300 - 349 \$	20	14,8
350 - 399 \$	30	22,2
400 - 449 \$	15	11,1
450 - 499 \$	12	8,9
500 - 549 \$	8	5,9
550 - 599 \$	6	4,4
600 \$ et plus	15	11,1
Non réponse	5	3,7
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>
<i>Obtention de l'emploi</i>		
A contacté l'employeur directement	23	17,0
Par l'entremise d'un ami ou d'un parent	89	65,9
Par le biais d'Internet	-	-
A fait paraître ou a répondu à une annonce	-	-
Agence de placement	-	-
A été contacté(e) par l'employeur directement	10	7,4
Par l'ancien employeur	-	-
Autre	-	-
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Au moment de l'entrevue, 126 répondantes ont déclaré exercer une profession autre que celle d'aide familiale. Parmi elles, 9 répondantes cumulaient deux emplois simultanément. L'analyse porte donc sur les 135 emplois.

Tableau 16

*Satisfaction à l'égard de l'emploi au moment de l'entrevue<sup>1</sup>*

	n	%
Mieux que désiré*	86	63,7
Tout à fait comme désiré	31	23,0
Moins que désiré**	18	13,3
Total	135	100,0

\*somme de beaucoup mieux et mieux que désiré

\*\* somme des mentions : beaucoup moins et moins que désiré

<sup>1</sup> Au moment de l'entrevue, 126 répondantes ont déclaré exercer une profession autre que celle d'aide familiale. Parmi elles, 9 répondantes cumulaient deux emplois simultanément. L'analyse porte donc sur les 135 emplois.

Tableau 17

*Disponibilité pour travailler et raisons de non-disponibilité pour celles qui sont sans emploi au moment de l'entrevue*

	n	%
Oui	24	27,0
Non	65	73,0
<i>S'occuper des enfants</i>	36	55,4
<i>Études</i>	7	10,8
<i>Grossesse</i>	13	20,0
<i>Autre</i>	9	13,8
Total	89	100,0

Tableau 18

*Principale occupation au moment de l'entrevue*

	n	%
Obligations familiales	53	59,6
Études	11	12,4
Recherche d'emploi	19	21,3
Autre	6	6,7
Total	89	100,0



**Tableau 19**  
*Principale source de revenu*

	n	%
Épargne personnelle	13	14,6
Revenu du conjoint	34	38,2
Aide de parents ou d'amis	-	-
Assistance-emploi	-	-
Assurance-emploi	25	28,1
Indemnité pour accident de travail, maladie, invalidité	-	-
Allocations de maternité, familiales	-	-
Aucune	6	6,7
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 20**  
*Formations suivies au moment de l'entrevue*

	n	%
Cours de langue, français	12	31,6
Formation - Total	26	68,4
- Niveau secondaire spécialisé	13	34,2
- Niveau postsecondaire spécialisé	12	31,6
Domaine de formation		
- Gestion, administration, finance, marketing, vente	-	-
- Sciences exactes	-	-
- Sciences appliquées	-	-
- Sciences de la santé	10	26,3
- Sciences sociales et éducation	6	15,8
- Général	-	-
- Non réponse	2	5,3
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>100,0</b>

Tableau 21

Nombre de formations suivies depuis l'arrivée au Québec

	n	%
1	181	65,3
2	73	26,4
3	16	5,8
4	6	2,2
5	-	-
6	-	-
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>100,0</b>

Tableau 22

Formations suivies depuis l'arrivée au Québec

	n	%
Cours de langue, français	288	71,1
Cours d'anglais ou formation académique générale	9	2,2
Formation spécialisée - Total	108	26,7
- Niveau secondaire	56	13,8
- Niveau postsecondaire	52	12,8
Domaine de formation		
- Gestion, administration, finance, marketing, vente	8	2,0
- Sciences exactes	-	-
- Sciences appliquées	-	-
- Sciences de la santé	59	14,6
- Sciences sociales et éducation	16	4,0
- Général	-	-
- Non réponse	17	4,2
<b>Total</b>	<b>405</b>	<b>100,0</b>

Tableau 23

*Lieu où les cours de français ont été suivis*

	n	%
Cofi, Carrefour d'intégration	194	67,4
École secondaire	23	8,0
Cégep	16	5,6
Université	7	2,4
Organisme non gouvernemental	-	-
École de langue	6	2,1
Formation en milieu de travail	-	-
Cours par correspondance	-	-
Associations Philippines	27	9,4
Autre	-	-
Non réponse	7	2,4
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>100,0</b>

Tableau 24

*Langue maternelle*

	nombre	%
Arabe	7	2,2
Espagnol	6	1,9
Ilocano	38	12,2
Tagalog	232	74,4
Langues philippines	19	6,1
Autres	9	2,8
Non réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 25

*Connaissance du français au moment de l'entrevue*

	Comprendre		Lire		Parler		Écrire	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Très bien	24	7,7	18	5,8	13	4,2	13	4,2
Bien	83	26,6	104	33,3	44	14,1	43	13,8
Un peu	188	60,3	161	51,6	236	75,6	176	56,4
Pas du tout	17	5,4	29	9,3	19	6,1	80	25,6

Tableau 26

Connaissance de l'anglais au moment de l'entrevue

	Comprendre		Lire		Parler		Écrire	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Très bien	189	60,6	197	63,1	187	59,9	188	60,3
Bien	114	36,5	104	33,3	116	37,2	112	35,9
Un peu	7	2,2	6	1,9	6	1,9	6	1,9
Pas du tout	2	0,6	5	1,6	3	1,0	6	1,9

Tableau 27

Cohabitation au moment de l'entrevue

	n	%
Seule	24	7,7
Avec une (plusieurs) personne(s)	278	89,1
Conjoint uniquement	31	9,9
Conjoint et enfant(s)	104	33,3
Conjoint, enfant(s) et autre	19	6,1
Conjoint et autre	12	3,8
Enfant(s) uniquement	29	9,3
Enfant(s) et autre	6	1,9
Autre	77	24,7
Non réponse	10	3,2
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 28

Type de possession du logement

	n	%
Propriétaire	52	16,7
Locataire	244	78,2
Logé chez l'employeur	15	4,8
Non réponse	1	0,3
Total	312	100,0

Tableau 29

Nombre de pièces du logement, excluant les salles de bain

	n	%
1	15	4,8
2	16	5,1
3	104	33,3
4	95	30,4
5	45	14,4
6 et plus	27	8,7
Non réponse	10	3,2
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 30

Satisfaction du logement relativement...

	n	%
<i>... à la taille</i>		
Oui	253	81,1
Non	42	13,5
Non réponse	17	5,4
<i>... au chauffage</i>		
Oui	265	84,9
Non	29	9,3
Non réponse	18	5,8
<i>... au coût</i>		
Oui	240	76,9
Non	54	17,3
Non réponse	18	5,8
<i>... à la salubrité</i>		
Oui	254	81,4
Non	41	13,1
Non réponse	17	5,4
<i>... à la localisation</i>		
Oui	292	93,6
Non	3	1,0
Non réponse	17	5,4
<i>... à la sécurité</i>		
Oui	272	87,2
Non	23	7,4
Non réponse	17	5,4
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 31**  
*Parrainage et réunification familiale*

	oui		non	
	n	%	n	%
A inclus un ou des membres de sa famille dans sa demande de résidence permanente	90	28,8	220	70,5
A parrainé un ou des membres de sa famille depuis l'obtention de sa résidence permanente	111	35,6	201	64,4
<i>A inclus ou a parrainé un ou des membres de sa famille dans sa demande de résidence</i>	156			
<i>A uniquement parrainé un ou des membres de sa famille depuis l'obtention de sa résidence permanente</i>	66			
<i>A uniquement inclus un ou des membres de sa famille dans sa demande de résidence permanente</i>	44			
<i>A inclus et en parrainé un ou des membres de sa famille dans sa demande de résidence</i>	46			

**Tableau 32**  
*Situation maritale au moment de l'entrevue*

	n	%
Jamais légalement mariée (célibataire)	105	33,7
Légalement mariée (et non séparée)	167	53,5
Séparée, mais toujours légalement mariée	14	4,5
Divorcée	15	4,8
Veuve	11	3,5
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 33

*Pays de naissance du conjoint*

	n	%
Maroc	-	-
Philippines	145	80,1
Canada	11	6,1
Liban	-	-
Pakistan	-	-
Autre	7	3,9
Non réponse	10	5,5
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>100,0</b>

Tableau 34

*Principal soutien du ménage*

	n	%
Répondante	151	48,4
Conjoint	75	24,0
Répondante et conjoint	82	26,3
Autre	4	1,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 35

*Revenu annuel du ménage*

	n	%
0 \$ - 14 999 \$	44	14,1
15 000 \$ - 19 999 \$	70	22,4
20 000 \$ - 24 999 \$	41	13,1
25 000 \$ - 29 999 \$	33	10,6
30 000 \$ - 34 999 \$	25	8,0
35 000 \$ - 39 999 \$	20	6,4
40 000 \$ - 44 999 \$	13	4,2
45 000 \$ - 49 999 \$	9	2,9
50 000 \$ - 59 999 \$	16	5,1
60 000 \$ - 69 999 \$	-	-
70 000 \$ et plus	-	-
Pas de réponse	33	10,6
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 36

Revenu du ménage selon l'année de l'obtention de la résidence permanente<sup>1,2</sup>

	2000		2001		2002		2003		2004		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
0 \$ - 24 999 \$	20	32,3	22	44,9	31	59,6	36	53,7	44	53,7	153	49,0
25 000 \$ - 44 999 \$	23	37,1	18	36,7	10	19,2	18	26,9	21	25,6	90	28,8
45 000 \$ et plus	13	21,0	7	14,3	-	-	6	9,0	-	-	33	10,6
Non réponse	6	9,7	2	4,1	7	13,5	7	10,4	14	17,1	36	11,5
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100,0</b>	<b>49</b>	<b>100,0</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>67</b>	<b>100,0</b>	<b>82</b>	<b>100,0</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Le revenu des ménages a dû être regroupé pour préserver la confidentialité des données.

<sup>2</sup> Le croisement de variables peut augmenter le nombre de non réponses : il faut que l'information soit présente pour les deux variables en même temps.

Tableau 37

Envois de devises à l'étranger

	n	%
Oui	279	89,4
Non	33	10,6
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 38

Envois de devises à l'étranger selon l'année de l'obtention de la résidence permanente<sup>1</sup>

	2000		2001		2002		2003		2004		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	57	91,9	44	89,8	46	88,5	60	89,6	69	84,1	276	88,5
Non	5	8,1	5	10,2	6	11,5	6	9,0	11	13,4	33	10,6
Non réponse	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	1,0	2	2,0	3	1,0
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100,0</b>	<b>49</b>	<b>100,0</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>67</b>	<b>100,0</b>	<b>82</b>	<b>100,0</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Le croisement de variables peut augmenter le nombre de non réponses : il faut que l'information soit présente pour les deux variables en même temps.



**Tableau 39**  
*Envois réguliers de devises à l'étranger*

	n	%
Oui	196	62,8
Non	83	26,6
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 40**  
*Envois réguliers de devises à l'étranger selon l'année de l'obtention de la résidence permanente<sup>1</sup>*

	2000		2001		2002		2003		2004		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	39	68,4	27	61,4	32	69,6	42	70,0	53	76,8	193	69,9
Non	18	31,6	17	38,6	14	30,4	18	30,0	16	23,2	83	30,1
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>100,0</b>	<b>44</b>	<b>100,0</b>	<b>46</b>	<b>100,0</b>	<b>60</b>	<b>100,0</b>	<b>69</b>	<b>100,0</b>	<b>276</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Le croisement de variables peut augmenter le nombre de non réponses : il faut que l'information soit présente pour les deux variables en même temps.

**Tableau 41**  
*Pourcentage du revenu envoyé à l'étranger*

% du revenu	n	%
0-9	44	15,8
10-14	52	18,6
15-19	6	2,2
20-24	22	7,9
25-29	39	14,0
30-39	22	7,9
40-49	8	2,9
50-59	24	8,6
60 et +	10	3,6
Pas de réponse	52	18,6
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 42**  
*Emprunt d'argent depuis l'arrivée au Québec*

	oui		non	
	n	%	n	%
parents	49	15,7	263	84,3
amis	28	9,0	284	91,0
banque	89	28,5	223	71,5
autre	28	9,0	284	91,0

**Tableau 43**  
*Vie sociale*

	n	%
Membre d'une association		
Oui	105	33,7
Non	207	66,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
Fréquente un lieu de culte		
Oui	234	75,0
Non	78	25,0
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>
Active dans la communauté		
Oui	98	31,4
Non	214	68,6
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 44**  
*Comparaison de la situation présente avec celle avant l'arrivée au Québec*

	n	%
Améliorée	286	91,7
Égale	12	3,8
Détériorée	14	4,5
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 45

Comparaison de la situation présente avec celle qui prévalait au cours des deux premières années suivant l'arrivée au Québec

	n	%
Améliorée	290	92,9
Égale	14	4,5
Détériorée	7	2,2
Pas de réponse	1	0,3
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>

Tableau 46

Niveau de satisfaction générale

	n	%
Satisfaite	289	92,6
Égale	-	-
Insatisfaite	17	5,4
Pas de réponse	-	-
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>100,0</b>